

AAFI
AFICS



BULLETIN

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

Vol. 68, No. 2
Avril – April 2009



UN Photo/Christopher Herwig

La Chine, le Libéria et les Nations Unies (voir page 1)
China, Liberia and the United Nations (see page 1)

Bureau C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél: Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26 -- Fax: +41 (22) 917 00 75
Banque UBS SA Genève: 240 128.594 LUT -- Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5
E-mail: aafi-afics@unog.ch
Site internet (français): www.unog.ch/afics/aafi.htm, Web (English): www.unog.ch/afics/afics.htm

AAFI-AFICS DÉJEUNER D'ÉTÉ

Mardi, 30 juin 2009

Apéro : 12 :00

RESTAURANT DU BIT
Niveau R-2



MENU

CROUSTILLANT DE BLEU ET RAISINS

FILET D'AIGLEFIN, SAUCE DOU-DOU
(Curry et fruits exotiques)

MOUSSE CHOCOLAT DE ST DOMINGUE
et sa gelée de fruits de saison

Prix /Price : CHF 45.00

Apéritifs, eaux minérales, vins et café compris

Inscription par écrit, fax ou courriel jusqu'au 25 juin 2009
Registration in writing, fax or e-mail by 25 June 2009

AAFI-AFICS, Bureau C-544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
e-mail : aafi-afics@unog.ch - Fax : 022 917 0075

VOL. 68, NO. 2

Avril – April 2009

Table des matières

	<i>Page</i>
ÉDITORIAL.....	2
NOUVELLES DE L'AAFI-AFICS	3
LA VIE DES ORGANISATIONS	4
TABAC DÉSORMAIS INTERDIT PARTOUT AUX NATIONS UNIES	8
LA GENÈVE DE DEMAIN	9
SANTÉ.....	10
MÉDECINES ALTERNATIVES	13
FISCALITÉ.....	15
PETITS RIENS ET GRANDS MOMENTS.....	15
HUMOUR.....	17
POÈME.....	18
VOYAGES	19
COURRIER DES LECTEURS.....	21
NOUVEAUX MEMBRES	40
CHANGEMENTS D'ADRESSE	42
ILS NOUS ONT QUITTÉS.....	44

Table of Contents

	<i>Page</i>
EDITORIAL.....	23
NEWS FROM AAFI-AFICS.....	24
NEWS FROM THE ORGANIZATIONS	25
NO SMOKING EVERYWHERE.....	29
GENEVA TOMORROW.....	29
HEALTH.....	30
TAXATION.....	34
OF CABBAGES AND KINGS	35
HUMOUR.....	36
TRAVEL	37
BOOK REVIEW	38
NEW MEMBERS	40
CHANGES OF ADDRESS.....	42
THEY HAVE PASSED AWAY	44

Page de couverture – cover page

Monrovia, 26 janvier 2009 : Les membres chinois du contingent de la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL) célèbrent le Nouvel An chinois.

Monrovia, 26 January 2009 : Members of the Chinese Contingent of the UN Mission in Liberia (UNMIL) celebrate the Chinese New Year.

ÉDITORIAL

L'article d'Yves Beigbeder sur le système de justice interne aux Nations Unies, que nous publions dans ce numéro, nous fait prendre conscience que même les structures qui nous semblaient immuables peuvent être radicalement modifiées.

Le changement EST possible.

Dans une autre organisation du système des Nations Unies, la FAO, un groupe d'évaluation indépendant composé de six personnes a présenté des propositions mettant la FAO au défi de se réformer. Le Conseil de la FAO a adopté ces propositions et s'est lancé dans leur mise en œuvre. Et ceci au sein d'une organisation traditionnellement réputée pour sa résistance au changement¹.

Le Mur de Berlin est tombé. Barack Obama est devenu président des Etats Unis d'Amérique.

Je ne pense pas être atteint du syndrome permanent de ceux qui voient « la vie en rose », mais j'estime qu'il est temps de rétablir un peu d'équilibre avec les gros titres sur les banqueroutes bancaires, la crise mondiale et tout le reste. Aamir Ali dresse plus loin une liste de titres de cet acabit dans sa chronique des *Petits Riens et Grands Moments*. Brillante, comme à l'accoutumée.

Et au cas où vous penseriez que tout ceci ne concerne que les « actifs » (le contraire de fonctionnaire actif est-il vraiment fonctionnaire passif ?), lisez attentivement l'exhortation à l'action d'Odette Foudral dans « 70 : un âge, pas une date de péremption ! ».

Bonne lecture.

Nous reviendrons sur les questions qui concerne le vieillissement dans de futurs numéros du Bulletin. Le sujet est vaste comme le montre un très récent ouvrage de George Magnus. Dans « L'âge de la vieillesse : comment la démographie transforme l'économie mondiale et notre planète ? »², Magnus étudie la bombe à retardement de la démographie : « En 2050, la planète comptera environ deux milliards d'êtres humains âgés de soixante ans et plus, trois fois leur nombre d'aujourd'hui. Dans certaines parties riches du monde, ce groupe d'âge constitue déjà presque un quart de la population. En 2050, il en représentera de trente à quarante pour cent. Et même dans le - beaucoup plus jeune - monde en développement, il atteindra vingt-cinq à trente pour cent. Magnus examine une série d'options qui pourraient aider à gérer « cette nouvelle réalité mondiale ». Il conclut que la plus grande part de la solution réside en un accroissement du nombre des travailleurs, actuellement en diminution ; notamment en les amenant à prendre leur retraite plus tard.

Aussi n'est-il pas surprenant que le système des Nations Unies se penche aussi sur l'âge de la retraite. Nous vous tiendrons pleinement au courant des développements de ce débat.

Roger Eggleston



¹ Michael Davies, notre collègue et ami de la BAFUNCS, notre association-sœur au Royaume Uni, était l'une des personnes de cette équipe de six membres. Il nous a aimablement promis un article sur son expérience et celle de ce groupe pour un prochain *Bulletin*.

² "L'âge de la vieillesse : comment la démographie transforme l'économie mondiale et notre planète", de George Magnus, John Wiley, 2009.

NOUVELLES DE L'AAFI-AFICS

DATES À RETENIR

Mardi 30 juin 2009 Déjeuner d'été, Restaurant du BIT. Invité d'honneur : M. Daniel Warner, vice-Directeur de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes qui parlera sur l'impact de l'Administration Obama sur les organisations du système des Nations Unies

Tous les mercredis de 9 h 00 à 12 h 30 Permanence au bureau C.544-1, Palais des Nations
Tél : +0041 22 917 33 30

NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ DE L'AAFI-AFICS

Le 18 septembre 2008, en application de l'article 16(4) des statuts, le Comité a coopté **Agnès Sekela-Mortier**. Jusqu'à sa retraite en 2005, Agnès Sekela-Mortier fut l'un des piliers du Service de la gestion des ressources humaines de l'ONUG : elle y conseillait plus particulièrement, outre les très nombreux fonctionnaires qui faisaient appel à ce Service, ceux qui se préparaient à prendre leur retraite. Agnès Sekela-Mortier est diplômée en diplomatie et sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles dont elle a obtenu ultérieurement le Certificat en Coopération pour le Développement. Elle a travaillé ensuite pour le ministère des Affaires étrangères du Zaïre et, en 1976, été recrutée par l'UNDRO (Coordination des secours en cas de catastrophe) comme chercheur associé. Pendant sa longue carrière aux Nations Unies, Agnès Sekela-Mortier a occupé plusieurs postes importants, dont celui de Secrétaire de la Commission de Nomination et de Promotion. Outre ses fonctions officielles, elle a été membre du Conseil de coordination du personnel et de la Commission des réclamations.

Le 15 janvier 2009, en application de l'article 19 des statuts, le Comité a coopté **Krishnan "Kris" Venkateswar** en remplacement de Jean Hanus qui avait démissionné du Comité le 13 novembre 2008. Kris Venkateswar est diplômé (BA et MBA) de l'Université de la Ville de New York. Il a été recruté par les Nations Unies à New York en 1970 et pris une retraite anticipée en août 2008. Il a occupé un grand nombre d'emplois administratifs, notamment dans le secteur des finances et de la comptabilité où il était, au moment de sa retraite, chef du Groupe des paiements généraux à l'ONUG. Au cours des vingt-six années qu'il a passées à l'ONUG, il a aussi travaillé au service de la gestion des ressources humaines et exercé les fonctions de secrétaire et de membre du panel de nomination et de promotion.

AMICALE DU SOLEIL

L'Amicale du soleil, un groupe de retraités qui prenait plaisir à se réunir pour un déjeuner informel au Café du Soleil du Petit-Saconnex depuis les 15 dernières années, a officiellement cessé d'exister.

Cependant, un groupe de participants a décidé de rallumer la flamme de l'Association en continuant les rencontres au Café du Soleil. Même si l'approche reste identique, se rassembler de façon informelle autour d'un déjeuner, il est important de noter que les règles du jeu ont changé !

- Les déjeuners deviennent mensuels, **chaque premier mercredi du mois** ;
- Vous devez vous inscrire le mardi, veille du déjeuner au Café du Soleil (022 733 34 17) car le restaurant est devenu une adresse courue : **réserver est indispensable** ;
- Pour réserver indiquer que c'est pour la table de l'Amicale : **une table sera réservée en fonction du nombre de participants** ;
- **Amenez des amis, ils seront les bienvenus.**

En espérant vous voir bientôt !

Dorothy Hoffmann



LES CAFÉS DU MATIN HCR/ONU

Notre ami Robert Yazgi (robert.yazgi@gmail.com), organisateur des "Cafés du Matin HCR/ONU", nous fait savoir que les dates suivantes ont été retenues pour les réunions mensuelles des Anciens en 2009 :

Mardi 19 mai
Mercredi 17 juin + déjeuner
Mercredi 16 septembre
Jeudi 15 octobre
Mardi 17 novembre
Mercredi 16 décembre + déjeuner

de dix heures à midi à la "Bibliothèque", Nyon (en face de la gare - à 15 minutes de Cornavin) à l'arrière du Centre commercial La Combe, près de la réception de l'Ecole Migros. Conjoints, compagnes et compagnons sont les bienvenus.



LA VIE DES ORGANISATIONS

NATIONS UNIES

La (presque) ultime réforme de la justice interne de l'ONU

Comme l'ONU (et les autres organisations intergouvernementales) n'est pas soumise au droit du travail interne des Etats membres, le contentieux entre membres du personnel et les organisations est référé à des organes spécifiques internes ou externes pour règlement.

Le système de justice interne de l'ONU, conçu en 1948 quand l'Organisation ne comptait que quelques milliers de fonctionnaires, est généralement considéré comme mal adapté aux besoins actuels d'une ONU diversifiée, avec des fonctions plus nombreuses et différentes des années passées, et avec près de 75.000 fonctionnaires travaillant dans de nombreux lieux d'affectation dans le monde : deux-tiers de tout le personnel de l'ONU sont affectés à des opérations sur le terrain en dehors du siège de New York. Plusieurs tentatives de réforme du système de la justice interne de l'ONU ont été faites dans les dernières années, mais sans succès.

En juin 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a estimé que le système en vigueur de l'administration de la justice au Secrétariat était « lent, pesant et cher » et a demandé au Secrétaire général de créer un groupe d'experts externes indépendants afin d'examiner et d'envisager une refonte du système actuel.

A la suite du Rapport du Groupe d'experts et autres rapports, ainsi que des conclusions et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, l'Assemblée générale a approuvé trois résolutions sur l'administration de la justice à l'ONU (61/261, 62/228 et 63/253, cette dernière en décembre 2008), créant deux nouveaux Tribunaux, qui devraient commencer leurs travaux au 1^{er} juillet 2009, remplaçant les Commissions paritaires de recours et les Comités paritaires de discipline, ainsi que le Tribunal administratif des Nations Unies, qui sera aboli le 31 décembre 2009. En même temps, le système informel de justice doit être renforcé afin d'éviter un contentieux inutile.

Le système actuel

Le Groupe d'experts a conclu que l'administration de la justice à l'ONU n'est ni professionnelle, ni indépendante. Elle est extrêmement lente, sous-financée et, donc inefficace. Le temps est venu de reprendre tout le système, plutôt que de chercher des améliorations marginales.

Le système actuel comporte d'abord une approche informelle : les fonctionnaires peuvent demander l'intervention de supérieurs hiérarchiques et/ou de responsables du service des Ressources humaines, ils peuvent soumettre leur cas au Jury en matière de discrimination et autres plaintes ou à un Médiateur. Le système formel est basé sur le modèle du droit administratif, le Secrétaire général prenant les décisions

finales sur les recours à la suite d'un examen par la Commission paritaire de recours (CPR) ou le Comité paritaire de discipline (CPD). Ces organes, composés de représentants de l'administration et du personnel, sont consultatifs – ils ne sont pas habilités à prendre des décisions contraignantes – et leurs membres n'ont généralement pas de formation juridique. L'indépendance de ces organes par rapport à l'administration a été mise en question. Le processus disciplinaire prend généralement de six à neuf mois. Le processus devant le CPR prend généralement au moins trois ans du début à la fin. Les rapports des CPR et des CPD sont de qualité inégale. Le personnel estime généralement que le système fonctionne à son détriment.

Les décisions rejetant les recommandations de CPR ou de CPD peuvent faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif des Nations Unies (TANU). Les cas soumis au TANU prennent généralement deux ans. Pour le Groupe d'experts, les décisions du TANU ne suivent pas toujours les mêmes principes, et sa jurisprudence n'est pas bien développée. Il n'y a pas de droit d'appel des jugements du TANU. Les pouvoirs du TANU sont plus limités que ceux du Tribunal administratif de l'OIT (TAOIT).

Le Groupe a trouvé que la structure du système de justice formel est à la fois fragmentée et trop centralisée, le système est lent, cher et inefficace.

Critères d'un nouveau système

Selon le Groupe d'experts, le nouveau système devrait offrir des sauvegardes adéquates et assurer la responsabilité des fonctionnaires. Deuxièmement, il est essentiel de fonder un système de justice interne professionnel, indépendant et assuré de ressources suffisantes afin de générer et de maintenir certitude et prévisibilité et, de cette manière, bénéficier de la confiance des responsables, du personnel et des autres personnes ou entités concernées. Troisièmement, l'ONU devrait appliquer en interne les mêmes normes internationales promues par l'Organisation dans ses programmes, c'est-à-dire le droit à ce que le cas d'un membre du personnel soit examiné équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial, le droit d'appel et le droit à être représenté par un conseil juridique.¹ Les débats oraux devraient être encouragés et acceptés.² Pour garantir l'égalité devant les cours et les tribunaux, le recours aux avocats et aux services juridiques est crucial – ce n'est pas le cas actuellement.

Le nouveau système

Nouveaux Bureaux

L'Assemblée a créé un Bureau de l'administration de la justice, comprenant le Bureau du Directeur exécutif et le Bureau d'aide juridique au personnel, qui remplacera le Groupe des conseils. Le Bureau est dirigé par un Directeur exécutif (D-2).

Réforme du système informel

L'Assemblée a confirmé sa décision de créer un Bureau de l'Ombudsman unique, intégré et décentralisé pour le Secrétariat de l'ONU, les fonds et programmes, et a engagé vivement le Bureau de l'Ombudsman de l'ONU, le Bureau de l'Ombudsman unique (PNUD, FNUAP, UNICEF et UNOPS) et le Bureau du Médiateur du HCR à renforcer la coordination et l'harmonisation des normes et des procédures opérationnelles.

L'Assemblée a décidé de créer des bureaux régionaux pour le Bureau de l'Ombudsman à Bangkok, Genève, Nairobi, Santiago et Vienne, ayant chacun un Ombudsman régional (P-5).

Le Secrétaire général nommera l'Ombudsman de l'ONU, l'Ombudsman des fonds et programmes sera nommé par les chefs des secrétariats de ces organes.

Une Division de la Médiation a été créée.

L'Assemblée a décidé d'entériner, en principe, la délégation de pouvoir pour les mesures disciplinaires aux chefs de bureaux hors-siège et chefs de missions/Représentants spéciaux du Secrétaire général.

L'Assemblée a aussi décidé de créer au Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, en tant qu'unité indépendante, le Groupe du contrôle hiérarchique, dirigé par un chef de Groupe (P-5).

¹ Charte internationale des droits de l'homme, art. 10, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Art. 14, et autres instruments internationaux des droits de l'homme.

² Le TANU n'accepte que très rarement les débats oraux : il se base sur les mémoires écrits.

Réforme du système formel

L'Assemblée a créé un Conseil de justice interne composé de cinq membres - un représentant de l'administration, un représentant du personnel, deux éminents juristes externes nommés, l'un par le personnel et l'autre par l'administration, et présidé par un autre éminent juriste choisi d'un commun accord par les quatre autres membres.

Le Conseil adresse des recommandations à l'Assemblée générale concernant la sélection de candidats qualifiés pour exercer les fonctions de juge au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et au Tribunal d'appel des Nations Unies, et il communique ses vues à l'Assemblée générale sur la mise en place du système d'administration de la justice.

L'Assemblée a créé deux tribunaux, une instance de premier degré - le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies - et une instance d'appel - le Tribunal d'appel des Nations Unies - qui devront commencer leurs travaux à partir du 1^{er} juillet 2009. Leurs juges seront nommés par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de justice interne.

Le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies

Ce Tribunal sera, initialement, composé de trois juges à plein temps, affectés à New York, Genève et Nairobi, et de deux juges à mi-temps. Dans son jugement, le Tribunal peut ordonner l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

(a) Annulation de la décision administrative contestée ou exécution de l'obligation invoquée, étant entendu que, si la décision administrative contestée porte sur une nomination, une promotion ou un licenciement, le Tribunal fixe également le montant de l'indemnité que le défendeur peut choisir de verser en lieu et place de l'annulation de la décision administrative contestée ou de l'exécution de l'obligation imposée, sous réserve des dispositions de l'alinéa b).

b) Versement d'une indemnité qui ne peut normalement être supérieure à deux années de traitement de base net du requérant. Le Tribunal peut toutefois, dans des circonstances exceptionnelles et par décision motivée, ordonner le versement d'une indemnité plus élevée.

Lorsque le Tribunal constate qu'une partie a manifestement commis un abus de procédure, il peut condamner cette partie aux dépens.

Le Tribunal ne peut octroyer de dommages-intérêts exemplaires ou punitifs.

Le Tribunal peut déférer une affaire au Secrétaire général ou au chef de secrétariat du fonds ou du programme des Nations Unies en cause aux fins d'action récursoire éventuelle.

Les affaires dont le Tribunal est saisi sont normalement examinées par un juge unique.

Le jugement du Tribunal lie les parties, mais il est susceptible d'appel conformément au Statut du Tribunal d'appel. S'il n'est pas interjeté appel, il est exécutoire à l'expiration du délai d'appel prévu dans le Statut du Tribunal d'appel.

Le Tribunal d'appel des Nations Unies

Ce Tribunal sera composé de sept membres qui siégeront en formation d'au moins trois juges. Le Tribunal exercera ses fonctions à New York, mais peut décider de siéger à Genève ou à Nairobi si nécessaire.

Le Tribunal d'appel est compétent pour connaître des appels formés contre les jugements du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, motif pris de ce que celui-ci :

- (a) Aurait outrepassé sa compétence ;
- (b) N'aurait pas exercé la compétence dont il est investi ;
- (c) Aurait commis une erreur sur un point de droit ;
- (d) Aurait commis, dans la procédure, une erreur propre à influencer le jugement ;
- (e) Aurait commis, sur un point de fait, une erreur ayant entraîné un jugement manifestement déraisonnable.

L'introduction de l'appel a pour effet de suspendre l'exécution du jugement contesté. Les audiences du Tribunal d'appel sont publiques à moins qu'il ne décide, d'office ou à la demande d'une partie, d'ordonner le huis clos en raison de circonstances exceptionnelles.

Le Tribunal d'appel peut ordonner une ou plusieurs des mesures suivantes :

(a) L'annulation de la décision administrative contestée ou l'exécution de l'obligation invoquée, étant entendu que, si la décision administrative contestée porte sur une nomination, une promotion ou un licenciement, le Tribunal fixe également le montant de l'indemnité que le défendeur peut choisir de verser en lieu et place de l'annulation de la décision administrative contestée ou de l'exécution de l'obligation imposée.

(b) Le versement d'une indemnité qui ne peut normalement être supérieure à deux années de traitement de base net du requérant. Le Tribunal d'appel peut toutefois, dans des circonstances exceptionnelles et par décision motivée, ordonner le versement d'une indemnité plus élevée.

Lorsque le Tribunal d'appel constate qu'une partie a manifestement abusé de la procédure d'appel, il peut la condamner aux dépens.

Le Tribunal d'appel ne peut octroyer de dommages-intérêts exemplaires ou punitifs.

Les Greffes

Un Greffe pour le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies sera établi à New York, Genève et Nairobi, et le Greffe du Tribunal d'appel sera établi à New York. Un Greffier (D-1) supervisera les Greffes.

Mesures de transition

Les commissions paritaires de recours, les comités paritaires de discipline, et les comités de discipline des fonds et programmes dotés d'une administration distincte seront dissous le 1^{er} juillet 2009. Le Tribunal administratif des Nations Unies cessera d'exister le 31 décembre 2009. Il n'acceptera plus de nouvelles affaires à partir du 1^{er} juillet 2009.

Toutes les affaires en attente devant les commissions paritaires de recours, les comités paritaires de discipline et les comités de discipline au moment où ces commissions et comités cesseront d'exister seront envoyées au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. Toutes les affaires concernant les l'Organisation des Nations Unies et les fonds et programmes dotés d'une administration distincte en instance devant le Tribunal administratif des Nations Unies, lorsqu'il cessera d'exister, seront renvoyées au Tribunal du contentieux administratif.

Les affaires en attente intéressant la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies seront renvoyées à l'un ou à l'autre des deux nouveaux Tribunaux à partir de l'abolition du TANU au 31 décembre 2009.

Quelques questions

A quel prix ? Le nouveau système, avec de nouvelles Divisions et Bureaux au Secrétariat de l'ONU, des juges professionnels dans les nouveaux Tribunaux, les greffes dans trois lieux d'affectation, coûtera plus que le système non professionnel actuel. La valeur relative du nouveau système sera testée par sa mise en œuvre au cours des années à venir.

Quelques progrès importants doivent être notés. Le système informel sera renforcé, grâce au recours aux médiateurs et à la médiation, ce qui pourra résoudre les disputes plus tôt. Cependant, ceci demandera aussi un meilleur contrôle et un meilleur dialogue entre les membres du personnel, les supérieurs hiérarchiques et les responsables des ressources humaines.

Le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, composé de juges professionnels indépendants avec une compétence plus étendue est un progrès certain par rapport au TANU, qui a parfois souffert de pressions extérieures, et la transformation du TANU en tribunal d'appel est un grand pas en avant vers l'ouverture du Secrétariat de l'ONU au respect du droit. Les audiences publiques constituent un autre progrès d'un système judiciaire équitable. On peut également signaler les références à la jurisprudence du TAOIT comme guide pour les nouveaux tribunaux dans le Rapport du groupe d'experts.

En même temps, les décisions de l'Assemblée générale constituent une petite révolution : les comités paritaires sont abolis et remplacés par un nouveau Tribunal, le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. C'est un changement majeur de politique de gestion – le concept précédent, encore en vigueur dans les agences spécialisées des Nations Unies, était de donner une voix aux représentants du personnel dans le règlement des différends, afin de promouvoir la participation du personnel dans les questions de ressources humaines.

Le nouveau système de justice interne de l'ONU a commencé ses activités. On doit espérer qu'il sera un succès, tant pour l'ONU que pour le personnel.

YVES BEIGBEDER

Note :

La compétence du Tribunal administratif des Nations Unies s'applique à l'ONU et aux fonds et programmes, à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris les cas de toutes les agences spécialisées qui participent à la Caisse, y compris celles qui ont reconnu la compétence du TAOIT), OMI et OACI, et quelques autres organisations internationales.

La compétence du Tribunal administratif de l'OIT a été reconnue par la plupart des agences spécialisées : OIT, OMS, OIT, UNESCO, OMM, FAO, PAM, AIEA, OMPI, UPU, OMT, ONUDI, ainsi que par l'OMC, par des organisations européennes et autres.



TABAC DÉSORMAIS INTERDIT PARTOUT AUX NATIONS UNIES

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté début novembre 2008 la résolution A/RES/63/8 appelant à l'interdiction complète du tabac à l'intérieur des installations des Nations Unies et des organisations du Système, y compris dans les bureaux nationaux et régionaux, ainsi que la vente de produits du tabac.

L'adoption de cette résolution a été saluée par la Directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan : « L'Assemblée générale mérite des félicitations pour protéger la santé des délégués, des employés et des visiteurs » a-t-elle déclaré. Depuis 2005, l'OMS a interdit totalement l'usage du tabac, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments et mis en place une politique de recrutement particulière, exigeant de ses fonctionnaires de ne faire aucun usage du tabac.

Le site Intranet des Nations Unies « isseek » a contacté les personnels travaillant dans plusieurs lieux d'affectation pour connaître les pratiques actuelles concernant l'usage du tabac fin 2008 et a reçu des réponses de Bangkok, Genève, Nairobi, Santiago et Vienne.

Il est apparu que tous les lieux d'affectation, à l'exception de Bangkok, ont des zones fumeurs intérieures. Par exemple, il est possible de fumer dans certains endroits de la cafétéria de Santiago. A New York, il est toujours possible de fumer au Salon des délégués et au Café viennois. A Vienne, fumer n'est autorisé qu'en trois endroits spécifiques : près du café des délégués au 4^{ème} étage, à proximité du Café du 7^{ème} étage et au Bar du rez-de-chaussée.

Dans tous les lieux d'affectation, il est autorisé de fumer à l'extérieur. A Nairobi, la cigarette est permise dans des emplacement bien définis du Campus. A Bangkok, deux endroits sont très populaires : auprès de la porte arrière du bâtiment, à l'abri des regards, et au café en plein air. A Vienne, les personnels, les délégués et les visiteurs peuvent fumer sur le Memorial Plaza, devant les entrées du Centre international et partout à l'extérieur.

Encore récemment les produits du tabac étaient en vente hors taxes aux économats de Nairobi et de Vienne, Il n'est plus possible, en revanche, d'acheter des cigarettes dans les kiosques à journaux au siège à New York et à Genève.

Les services médicaux des lieux d'affectation conduisent régulièrement des sessions pour aider les personnels à arrêter de fumer et mettent en place des groupes de soutien ainsi que des campagnes de sensibilisation.

(source : *iseek*)



LA GENÈVE DE DEMAIN

Accès facile aux parkings des Nations Unies ... en 2016

En général c'est en été, lorsque l'actualité est languissante, que les journaux reparlent du serpent de mer ou du monstre du Loch Ness. L'extension à la France voisine des transports publics genevois fait partie des sujets qui font rêver depuis longtemps au bord du lac ; tout comme naguère le tunnel ou le pont de la rade genevoise.

Or, cette année, c'est au plus froid de notre saison d'hiver, en janvier, que les respectables Conseils d'Etat de Genève et de Vaud ont fait renaître la perspective d'une amélioration spectaculaire des liaisons ferroviaires transfrontalières qui permettraient à des cohortes de fonctionnaires internationaux de prendre le train plutôt que leur voiture pour aller travailler. Et qui, dégageant les routes, ferait resurgir pour les collègues vivant dans des lieux reculés où les bus seront toujours rares (ainsi que pour les retraités, qui sait ?) l'espoir de pouvoir accéder aisément avec leur voiture, sans pleurs ni grincements de dents, au saint des saints : les parkings du Palais des Nations.

L'agglomération genevoise disposera enfin, nous promet-on, d'un vrai réseau ferroviaire transfrontalier. Au départ de la Côte vaudoise et de la France voisine, les trains pour Genève seront beaucoup plus nombreux et les temps de parcours réduits.

Des trains circuleront tous les quarts d'heure entre Coppet et Annemasse via Genève-Cornavin, sur un parcours émaillé d'une quinzaine d'arrêts, dont celui de l'avenue de la Paix espérons-le. Une fois par heure, la ligne sera prolongée jusqu'à Evian et Annecy. Chaque demi-heure, des trains plus directs relieront Annemasse à Nyon, avec quatre arrêts intermédiaires.

Le futur Réseau express régional (RER) de l'agglomération sera développé en partenariat entre les Cantons de Genève et de Vaud, la Région française Rhône-Alpes, les CFF et la SNCF. Selon le projet, l'offre en trains régionaux va quasiment doubler par rapport à aujourd'hui.

Alors que l'agglomération genevoise continue à se développer, le RER permettra d'éviter « une explosion du trafic individuel » a souligné le Conseiller d'Etat genevois Robert Cramer. Les transports collectifs seront nettement plus attractifs, notamment depuis la France voisine : Annemasse ne sera plus qu'à vingt minutes de Genève-Cornavin, la Roche-sur-Foron à quarante minutes et Evian à une heure.

Mais il nous faudra être patients. La réalisation complète du réseau est prévue à l'horizon radieux de... 2016. Elle est conditionnée, en effet, à la réalisation du tronçon ferré manquant, la ligne Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), depuis longtemps envisagée et toujours repoussée à plus tard. Mais il paraît que les derniers obstacles ont, cette fois, de bonnes chances d'être levés et que les travaux pourraient démarrer cette année. Le projet nécessitera aussi l'aménagement de deux nouveaux points de croisement à Mies et à Chambésy, ainsi que des améliorations des lignes et des gares existantes côté français. Par ces temps de crise où tous les pouvoirs publics font surgir des projets propres à favoriser la relance, on se reprend à espérer ...

J.-J. C.



SANTÉ

70 ANS ? UN ÂGE, PAS UNE DATE DE PÉREMPTION !

On en parle, on en parle encore, mais c'est un sujet bien sensible pour ne pas dire TABOU et bien particulier : *la dépendance*.

Je suis tombée sur un article dans le magazine NOTRE TEMPS de décembre 2008 qui m'a interloquée ; *Le risque de dépendance : les seniors ont la parole*, le tout étayé de statistiques très précises auprès d'un échantillon de plus de 70 ans, effectué par un institut de sondage réputé en France : TNS –SOFRES.

Dans un premier temps j'ai été choquée qu'on décide que 70 ans soit synonyme d'entrer dans l'âge des seniors car je pense que, chacun ayant son propre rythme physique, cette limite n'a pas beaucoup de sens. La maladie peut survenir plus tôt et influencer sur le processus ou heureusement beaucoup plus tard.

J'ai cependant décidé d'aller plus au fond des choses en analysant pour vous cet article.

Ce qui est encourageant dans les chiffres c'est que 55% des personnes interrogées sont autonomes, mais dans l'article on mentionne que « *les interviews des personnes très dépendantes sur le plan mental ou psychique n'ont pu être prises en compte* ». Il n'en reste pas moins que 19% ont besoin d'aide pour préparer les repas faire le ménage et les courses et 26% ont besoin d'aide pour les gestes quotidiens.

C'est là que je me suis vraiment sentie interpellée car, dans notre entourage, il y a sûrement des personnes qui attendent un tout petit coup de pouce comme ouvrir le pot de confiture ou la bouteille d'eau mais qui, selon l'article, n'osent pas le demander par peur de déranger (48%). Et si c'était cela la voie pour retarder l'entrée en EMS, le petit coup de pouce pour éviter par exemple la déshydratation ou la malnutrition. Car, au quotidien, au nom des grands principes de sécurité enfants et d'hygiène, on a sophistiqué à souhait tout système d'ouverture. Vous avez déjà essayé d'attendre 5 secondes avec le doigt sur la commande du gaz alors qu'il vous faut vous accrocher à un déambulateur. Et ne parlons pas d'ouvrir une boîte de sardines sans renverser l'huile ou vous ouvrir la main sur le métal. Et si l'on répertoriait ces articles pour les boycotter ?!

Mais en fait, cet article fait écho à des discussions que j'ai souvent eues avec notre assistante sociale qui se refuse à n'être que le pompier que l'on appelle en dernier recours. La seule réponse qui nous est venue à l'esprit est l'entraide entre des personnes vivant dans un même quartier et qui peuvent veiller les unes sur les autres et ainsi se rendre compte du « dérapage » dirons-nous, c'est-à-dire du moment où l'aide, même minime, devient nécessaire.

Avec la liste des membres par quartier (cette liste existait déjà mais est peut être passée inaperçue et c'est bien dommage), qui doit déjà vous être parvenue, on espère que certains anciens fonctionnaires pourront se retrouver, partager des points communs et s'entraider.

Ceci est le cas à Nyon, à l'école Club MIGROS (parking LA COMBE) sous l'égide de M. Robert Yazgi où se réunissent une fois par mois quelques habitués pour partager un café et bavarder de façon impromptue. Vous pouvez le contacter par courriel pour plus d'informations sur les horaires.

Nous espérons trouver d'autres volontaires pour animer des rencontres de quartier et le Comité recherche des lieux susceptibles de recevoir ces rencontres. Alors, si vous vous sentez prêt, contacter Mme FOU DRAL par courriel en mettant comme objet « RENCONTRE QUARTIER » à aafi-afics@unog ou par courrier à l'adresse de l'Association.

Ceci doit cependant aller de pair avec une adaptation à la vie locale qui peut apporter beaucoup de joie et d'aide comme par exemple la CITE SENIORS de Genève dont nous avons beaucoup parlé. Mais revenons à l'article. La grande peur des personnes interrogées réside dans la perte de la mémoire (59%), mais là encore on peut chacun faire face en refusant la facilité en continuant à faire fonctionner son esprit, en refusant d'être vieux !

Odette Foudral



COMMENT LES PERSONNES DÉPENDANTES SERONT-ELLES ENTOURÉES EN 2030 ? PROJECTIONS EUROPÉENNES

Le vieillissement démographique fait craindre une augmentation considérable du nombre de personnes âgées souffrant d'incapacités et ayant besoin d'aide. Combien y aura-t-il de personnes dans cette situation demain ? Comment vivront-elles ? Auront-elles un conjoint ou un enfant qui puisse s'occuper d'elles ? Pour connaître la situation en Europe, une équipe de chercheurs a calculé des projections de population âgée dépendante jusqu'en 2030 en distinguant différentes situations familiales. Joëlle Gaymu, qui a coordonné cette équipe, nous livre ici les principaux résultats de l'étude.

D'ici à 2030, partout en Europe, la population âgée de 75 ans ou plus augmentera fortement. Or, même si la majorité des personnes âgées vieillissent en bonne santé, le risque de dépendance physique et psychique progresse avec l'âge. Une aide régulière devient alors, généralement, indispensable et, dans ce cas, les premiers pourvoyeurs sont le conjoint et les enfants : leur absence ou leur défaillance augmente, *ipso facto*, le besoin d'aide professionnelle. Mais les Européens âgés en situation de dépendance pourront-ils compter demain sur des aidants familiaux plus qu'aujourd'hui ? Une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED, Paris) a exploré les évolutions probables au cours des deux ou trois prochaines décennies.

Demain avoir un conjoint ou un enfant auprès de soi sera plus fréquent

En l'an 2000, en Europe, les chances d'avoir un conjoint auprès de soi lorsqu'on a 75 ans ou plus et qu'on est en situation d'incapacité sont bien plus élevées pour les hommes que pour les femmes : 60% contre 19%. La majeure partie des femmes (62 %) ne peuvent compter que sur l'aide éventuelle d'un enfant. Plus souvent que les hommes (19 % contre 12 %), elles se retrouvent sans conjoint ni enfant. Enfin, pour les uns comme pour les autres, il est rare de n'avoir que le conjoint comme recours possible.

A l'avenir, l'entourage familial des personnes âgées est amené à changer en raison de deux tendances de fond : la baisse du veuvage et la proportion croissante de divorcés. Mais ces évolutions devraient varier selon le sexe et l'âge.

Chez les femmes, la montée des divorces sera plus que contrebalancée par le recul très marqué du veuvage dû à la baisse de la mortalité et au rapprochement des espérances de vie entre hommes et femmes. Elles pourront ainsi compter plus fréquemment sur la présence d'un partenaire pour faire face à leur dépendance et ceci dans tous les pays. La tendance est particulièrement soutenue chez les Européennes de 85 ans et plus : à ces âges, la présence d'un conjoint sera, quasiment partout, trois fois plus fréquente en 2030 qu'en 2000 (22 % contre 9 %).

Du côté des hommes de 85 ans et plus, la baisse du veuvage jouera dans le même sens et leur assurera plus souvent le soutien d'un partenaire en cas de dépendance (53 % contre 42 % en 2000). Ceux de 75-84 ans seront également moins souvent veufs (13 % en 2030 contre 21 % en 2000) mais aussi plus fréquemment divorcés (13 % contre 3 %). A ces âges, il y aura donc moins d'hommes en couples. Cette tendance s'observera dans la plupart des pays, sauf au Royaume-Uni, en Italie, au Portugal et en République tchèque, où leurs chances de vivre à deux resteront inchangées.

Avant l'arrivée à l'âge de 75 ans des générations nées dans l'entre-deux-guerres et ayant eu leurs enfants pendant le baby-boom, la proportion des personnes sans enfant survivant diminuera ou restera stable. L'absence de tout soutien familial en cas de dépendance sera moins fréquente. Actuellement, le risque est au plus haut chez les femmes de 85 ans et plus (23 % en 2000) ; il reculera à 15 % en 2030.

Hormis les hommes de 75 à 84 ans, les Européens âgés en situation de dépendance verront leur environnement familial s'étoffer, sans qu'on sache dans quelle mesure cet entourage sera réellement désireux et capable de faire face à la dépendance du conjoint, des parents ou des beaux-parents. Par ailleurs, la forte croissance attendue de la population âgée risque d'entraîner, en nombres absolus, une augmentation de la population sans famille, même si, proportionnellement, elle doit reculer.

La population dépendante sans aidants familiaux potentiels pourrait rester stable

Si l'état de santé reste identique, d'ici à 2030, la population des Européens dépendants âgés de 75 ans ou plus pourrait augmenter de 72 % en moyenne.

La fraction de cette population qui sera sans conjoint ni enfant va progresser beaucoup plus faiblement en comparaison. Dans l'hypothèse d'une stabilité de l'état de santé, l'effectif de personnes cumulant ces deux situations augmentera seulement de 25 % d'ici à 2030.

Cela signifie qu'à l'avenir, les personnes qui n'auront d'autre recours que les services professionnels – y compris l'entrée en institutions – verront leurs effectifs croître beaucoup moins vite que les personnes ayant un entourage familial proche. En outre, une amélioration de l'état de santé pourrait changer considérablement l'amplitude de la croissance des besoins d'assistance. Dans le scénario envisagé ici, non seulement le taux de croissance de la population dépendante serait quasiment divisé par 2 (reculant de 72% à 41 %) mais la population n'ayant plus d'aidant familial diminuerait ou resterait stable partout, sauf aux Pays-Bas et en Finlande.

Et celle ayant à la fois conjoint et enfant survivant va augmenter le plus fortement

Si le fait d'avoir un partenaire ou un enfant survivant vous rend *a priori* moins vulnérable aux situations de dépendance, les conditions de vie peuvent devenir critiques quand le conjoint est en mauvaise santé ou que l'enfant se dérobe. Ne pouvoir compter que sur l'aide d'un enfant est la situation type des femmes âgées dépendantes. Or la progression de cette population sera soutenue mais plus faible que celle de l'ensemble. Le nombre de personnes ayant un conjoint comme seul soutien croîtra plus fortement, cette configuration familiale restant, toutefois, rare. Finalement, d'ici à 2030, la plus forte hausse concernera la population ayant à la fois un conjoint et un enfant. Toutefois, la lourdeur de la prise en charge de la dépendance ne dépend pas seulement de l'augmentation du nombre des personnes âgées.

Le profil des aînés dépendants et des aidants familiaux va changer

Un élément-clé à prendre en compte est la composition de la population dépendante par sexe et âge. En premier lieu, elle vieillira inexorablement. S'il y a amélioration de l'état de santé, côté hommes, les effectifs des 85 ans ou plus doubleront alors que les 75-84 ans augmenteront seulement de 55 %. Même décalage chez les femmes, 43 % contre 22 %. Il s'ensuivra des besoins accrus d'aide professionnelle puisque, avec l'âge, les incapacités deviennent plus sévères et l'aide des membres de la famille (eux-mêmes plus âgés) moins efficace.

En outre, les femmes de 85 ans ou plus vivant en couple verront leur nombre multiplié par un facteur de 2,5 (Royaume-Uni, France et Italie) à 5 (Allemagne et Finlande). De plus en plus d'hommes seront donc confrontés à la dépendance de leur partenaire, et ceci dans tous les pays : au sein de la population dépendante de 85 ans et plus, la part des femmes vivant en couple pourrait passer de 7 à 16 % d'ici à 2030. Or, les hommes d'aujourd'hui ont plus de difficultés à assumer la dépendance de leur épouse que l'inverse : ils ont plus souvent recours à des aides professionnelles ou placent plus fréquemment leur conjointe en institution. Réciproquement, une fraction croissante de femmes âgées de 85 ans et plus devront prendre en charge leur époux dépendant. Au total, les personnes dépendantes vivront en couple dans 31 % des cas en 2030, contre 16 % en 2000. Or, actuellement, le conjoint présente également des problèmes de santé dans environ la moitié des cas. Il est à prévoir que la population dépendante sera plus souvent composée de couples dont les deux membres souffriront d'incapacités.

Dans la majorité des cas, le surplus de population souffrant d'incapacités dans les trois décennies à venir sera composé de personnes ayant potentiellement des aidants familiaux. Toutefois, l'incertitude reste de mise sur leur mobilisation réelle. En outre, la croissance de la part des personnes dépendantes très âgées, la masculinisation des aidants conjugaux et la survie plus fréquente de couples dont les deux membres seront dépendants sont autant de facteurs qui feront grossir la population demandeuse d'une aide d'ordre professionnel. A l'avenir, plus encore qu'aujourd'hui, les politiques de prise en charge de la dépendance devront envisager en priorité l'aide aux aidants.

Source : INED - Paris : « Population et Sociétés » - Joëlle GAYMU



MÉDECINES ALTERNATIVES

Interview du Dr Tee Tong Ang (avec l'aimable autorisation de *UN Special*)

Plus de deux cents personnes, fonctionnaires des Nations Unies, professionnels de santé ou simplement personnes intéressées ont participé à la première conférence organisée par le « Club des NU pour la Santé et le Bien-Etre », donnée par le Dr Ang, de Singapour, de passage à Genève.

Fondateur de l'Institut Chinois de Soins Naturels, à Singapour, le Dr Ang a expliqué comment préserver sa santé et se traiter soi-même par le choix d'une approche holistique. Elle se base sur un régime alimentaire approprié et personnalisé qui tient compte des saisons et de l'état de santé actuel de la personne intéressée, sur l'emploi de plantes spécifiques, d'exercices appropriés, de l'acupuncture, de massage par soi-même (acupression) et des médicaments. Il a alors présenté une nouvelle orientation médicale chinoise qui fait suite aux découvertes du Professeur Yingqing Zhang de l'Université de Sandong, en Chine, qui démontre que l'information concernant l'organisme entier est contenue dans les cellules embryonnaires. Par la stimulation de points précis l'acupuncture est en mesure d'activer les facteurs de croissance qui conduisent à une différenciation cellulaire correcte et à un développement complet du cycle. Théoriquement, ceci implique qu'il serait possible de réparer les tissus et les os endommagés, restaurer les processus cellulaires biologiques normaux, y compris les tumeurs, régulariser les sécrétions hormonales, déclencher les fonctions de croissance et d'équilibre du corps. Les recherches sont, certes, encore en cours ; le Dr Ang a cependant donné des exemples de remarquables résultats déjà obtenus dans le traitement de cas difficiles et de pathologies lourdes pour lesquels tous les autres traitements avaient échoué. Ce qui a conduit au développement de l'« acupuncture ECIWO », un prolongement de la pratique traditionnelle développée depuis des milliers d'années (voir ci-dessous, le dernier paragraphe de l'interview).

Le Professeur T.T. Ang a débuté l'étude et a exploré l'acupuncture depuis 1961. Il a énormément voyagé et visité de nombreux instituts et hôpitaux à Hong-Kong et dans plusieurs régions de Chine. Il a été l'un des pionniers dans le domaine neuf de la biologie ECIWO et de son application à la médecine. T.T. Ang est également expert en matière de Taichi et de Qigong.

Pendant votre conférence vous avez présenté la médecine chinoise comme une approche holistique de la santé. Pourriez-vous expliquer ce que cela signifie et comment on peut partout en appliquer les principes à son mode de vie en vue d'améliorer sa santé et son bien-être ?

Dans la médecine chinoise nous considérons la santé comme le résultat global de nos habitudes alimentaires et de notre style de vie. De ce fait, notre approche à la santé inclut l'absorption d'aliments convenables et de plantes, ainsi que l'exercice physique à notre vie quotidienne, dans le but de prévenir la maladie, maintenir la bonne santé et guérir l'organisme de la maladie. Les aliments et les plantes peuvent être classés selon leurs propriétés : froides, chaudes ou neutres. Par la compréhension de leurs propriétés uniques et en appliquant ces théories à la nourriture que nous absorbons, nous sommes en mesure de rétablir nos « déséquilibres Zangfu » (les déséquilibres créés dans certains des principaux organes du corps) et, par là en retour, aider à prévenir la maladie. Choisir les exercices appropriés, également, peuvent aider à corriger les déséquilibres de notre corps. Les formes traditionnelles d'exercices salutaires, tels le Taichi et la méditation Quigong ne sont pas bien connus seulement pour leurs propriétés thérapeutiques mais sont aussi une bonne façon de se relaxer. C'est probablement pour cela qu'ils sont encore largement pratiqués aujourd'hui en Chine et en de nombreux autres pays. Si besoin est, la santé sera rétablie avec l'aide d'autres remèdes, y compris l'acupuncture.

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur les théories de base de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) ?

Cette théorie, le Zang Fu, est une description des principaux organes vitaux du corps. Chaque Zang Fu dans le corps a un méridien individuel qu'on trouve le long de la main ou du pied. Chaque méridien peut ensuite être classé sous Yin ou Yang (qui symbolisent des propriétés opposées telles que froid/chaud, déficience/excès, ou intérieur/extérieur). Le bien-être dépend toujours de l'équilibre entre Yin et Yang. Il existe douze méridiens réguliers séparés en trois groupes. Chaque groupe est ensuite divisé en deux sous-groupes, chacun consistant en une paire de méridiens. Tous les méridiens ont une série d'« acupoints » que l'on trouve en différentes localisations spécifiques du corps. Le premier groupe, Tai Yin, est constitué du méridien du poumon sur la main et du méridien de la rate sur le pied. Yang Ming répond au méridien du gros

intestin sur la main et à l'estomac sur le pied. Ce groupe fait souvent face aux infections du système digestif et aux syndromes liés à l'environnement ou à la météorologie.

Le second groupe, Shao Yin, est constitué du méridien du cœur sur la main et du méridien du rein sur le pied. Tai Yang répond au méridien de l'intestin grêle sur la main et au méridien de la vessie sur le pied. Ce groupe est souvent relié à la circulation, le système nerveux, et les organes de la reproduction.

Le troisième groupe, Jue Yin, implique le méridien du péricarde sur la main et du méridien du foie sur le pied. Shao Yang regroupe le méridien San Jiao sur la main et le méridien de la vésicule biliaire sur le pied. Ce groupe se rapporte souvent au système lymphatique, à l'immunité, le système de défense de l'organisme, et aux systèmes vitaux de détoxification.

Quand un symptôme existe, en MTC vous traitez souvent un autre organe (par exemple dans le cas de douleurs du trijumeau chez un patient, vous traitez le rein). Pourriez-vous nous expliquer pourquoi ?

Quand un patient souffre d'une maladie ou présente une série de symptômes, cela peut être dû au déséquilibre d'un Zang Fu/organe du corps particulier. Le traitement peut être fait sur le méridien respectif ou bien à un endroit éloigné de la zone affectée.

Par exemple, dans le cas de neuralgie trigéminal, les traitements peuvent être appliqués sur le méridien Shao Yang de la vésicule biliaire, ou les acupoints localisés sur la région faciale, ou les acupoints sur le méridien Shaoyang, accompagnés des acupoints sur le méridien du rein Shao Yin tel Taixi (K3). Le rein, en tant que Zang Fu, contrôle les nerfs du corps entier.

Que sont la biologie et la loi bio-holographique ECIWO de la nature ?

ECIWO (sigle anglais pour Embryon Contenant l'Information de tout l'Organisme) est une théorie biologique susceptible d'être appliquée à tous les organismes vivants. Par exemple, chaque graine contient l'information équivalente à celle de l'embryon relativement à la « Force Vitale » de la plante. La quantité de graines refléterait la force vitale du fruit. En pratique, entre un kiwi et une orange, le kiwi possède plus de force vitale que l'orange parce qu'il contient plus de graines qu'une orange. En consommant le fruit, le sujet introduit plus de force vitale dans son corps et absorbe ainsi les bénéfices du fruit. De la même manière, cette théorie peut être appliquée au corps humain dans des buts de diagnostic et de traitement, par exemple aux acupoints situés sur le système des os longs ou sur le système des os du métacarpe.

Il y a plusieurs façons de déterminer la force vitale d'un individu, telle la voix d'une personne. Dans l'ancienne Chine, avant l'introduction des techniques modernes, une famille noble faisait appel à un marieur, ou une marieuse, qui examinait le nombre d'enfants qu'une future belle-fille pouvait avoir afin de déterminer la force vitale et la fertilité de la dame. Entre une feuille à bords multiples et une feuille joliment ronde, les bords multiples sont les nombreuses forces vitales qu'elle contient. La loi bio-holographique explique les données biologiques complètes existant chez tout organisme naturel concernant sa taille et sa forme. La théorie peut être observée dans le cas du corps humain, la langue, la paume, l'oreille, etc. Elle peut s'appliquer aux relations entre les Zang Fu (les organes principaux).

Par exemple, un médecin MTC peut établir un diagnostic par le pouls en palpant le poignet, l'extrémité radiale de l'avant-bras, connu sous le nom de Cun Kou. Il est divisé en trois régions, chacune reflétant la partie supérieure du corps : poumon, cœur ou système circulatoire ; partie moyenne du corps : foie, vésicule biliaire, estomac, rate ou système digestif ; et partie inférieure du corps : rein, vessie, gros intestin, ou organes reproducteurs. L'examen de la langue est une autre méthode diagnostique : les différentes régions sur la langue reflètent les différents troubles de Zang Fu qui leur correspondent. Très souvent ces méthodes de diagnostic sont pratiquées pour déterminer les affections altérant un corps humain.

Quelle est la différence entre l' « acupuncture classique » et l' « acupuncture ECIWO » ?

Dans l'acupuncture classique, les méridiens principaux selon la théorie de la Médecine Chinoise Traditionnelle sont utilisés dans des buts de santé et de traitement. Dans la pratique de la Biologie ECIWO en matière d'acupuncture thérapeutique, le traitement inclut l'utilisation de points en dehors des méridiens principaux, tels les acupoints du système des os longs ou du système des os du métacarpe. Ce qui fournit souvent une meilleure efficacité dans le diagnostic et le traitement des maladies lorsqu'il se combine aux techniques de l'acupuncture classique.

**Interview recueillie pour UN Special
par Jean Fabre et Muriel Scibilia**

FISCALITÉ

Fiscalité des pensions des Nations Unies au Canada

L'Administration fiscale canadienne (Agence du revenu du Canada) vient de re-confirmer, sur la base de récentes consultations avec l'Administration fiscale américaine (Internal Revenue Service), qu'aux termes de la Convention fiscale Canada-Etats Unis, une partie des prestations de la Caisse des pensions des Nations Unies n'est pas imposable dans le cadre des déclarations fiscales canadiennes. Une instruction a été préparée à l'usage des contribuables résidant au Canada, permettant de calculer le montant de la partie non-imposable selon une formule identique à celle qui est appliquée aux Etats Unis aux bénéficiaires de prestations de la Caisse des pensions des Nations Unies. Les membres de l'AAFI-AFICS qui résident au Canada peuvent obtenir cette instruction en *écrivant* à l'Association canadienne des anciens fonctionnaires internationaux (ACAFI), c/o Organisation internationale de l'aviation civile, 999 rue University, Montréal (Québec) H3C 5H7 Canada ; courriel : acafi-cafics@icao.int. Les membres de l'AAFI-AFICS qui sont également membres de l'ACAFI recevront automatiquement cette information. Il est important de noter que cette instruction stipule également que les survivants de pensionnés bénéficient aussi de cette partie non-imposable. Les retraités qui choisissent de recevoir une somme en capital au moment où ils prennent leur retraite bénéficient aussi des dispositions de cette instruction. L'Administration fiscale canadienne prend en considération les demandes de ré-examen de déclarations fiscales antérieures (jusqu'à dix années) dans les cas où l'impôt a été payé sur le montant total des prestations de pension perçues au cours d'une année fiscale.



PETITS RIENS ET GRANDS MOMENTS

MONDIALISÉS ET FAUCHÉS

Lorsque j'étais jeune, je pensais qu'il était de mon devoir de me préoccuper de la terre entière, pas seulement de mon environnement immédiat. Je me faisais du souci pour la Patagonie (sans trop savoir où elle se trouvait ni ce que l'on y trouvait) et pour les inondations qui avaient frappé Hokkaïdo, bien plus que pour notre système local de ramassage des ordures ou les nids de poule de notre rue.

Je me souviens d'une pièce que l'on jouait à Bombay au début des années quarante. Elle mettait en scène un intellectuel, résident d'une petite ville, qui savait lire et possédait même une station de radio : il passait son temps à inciter ses concitoyens à s'inquiéter du sort de la PoLOOgne, mot qu'il prononçait en accentuant la deuxième syllabe. La pièce - en urdu - était de Khwaja Ahmed Abbas, un journaliste très populaire. Qu'il en ait été d'accord ou non, je m'en étais fait un ami, un guide, un mentor. Je me souviens de ses fréquentes remontrances : *Ne te berce pas de belles paroles ! Ce que tu dois rassembler ce sont les faits, toujours les faits, pas les phrases creuses.*

Où en étais-je ? Ah, oui ... suivre les nouvelles du monde et s'inquiéter du sort de lointains pays. Je lisais donc les journaux tous les jours et me complaisais dans l'idée de remplir mon devoir de citoyen du monde. Je ne lisais pas que les résultats des matches de cricket, oh non ! Je m'informais des révolutions dans des pays minuscules dont je n'avais jamais entendu parler ; des changements de gouvernement dans d'autres pays ; des tremblements de terre dans d'autres encore.

Je me souviens d'avoir été guéri de ce penchant d'une façon plutôt brutale. Un soir, en rentrant à la maison, je m'arrêtai chez le petit épicier du coin (pas de supermarchés en ce temps là). Il y avait une pile de journaux près de la caisse. J'en ajoutai un à mon panier de provisions. Selon ma bonne vieille habitude, je le dévorai de la première à la dernière page : nouveau conflit en Erythrée, révolution aux îles Cocos, tremblement de terre en Equateur ... C'est alors que, par hasard, je tombai sur la date et vis à ma grande surprise que le journal était vieux de six mois. A l'évidence, il avait été placé sur le comptoir pour envelopper les légumes et autres denrées.

Vexant. Comment pouvais-je sauver la planète si je n'étais pas capable de distinguer mai de septembre ? A quoi bon m'informer sur le conflit en Erythrée et la révolution aux Cocos si j'avais six mois de retard sans m'en apercevoir ? Je commençais alors à m'intéresser davantage aux nouvelles locales, par exemple aux raisons pour lesquelles les autorités compétentes n'arrivaient pas à mettre de l'ordre dans les itinéraires des bus, plutôt qu'à la révolution aux îles Cocos.

Et aujourd'hui, cinquante ans plus tard, une crise nous est tombée dessus qui m'oblige à me pencher sur deux séries d'événements à la fois : à la fois au plan mondial et au plan local. **Les décisions prises ce week-end vont transformer nos vies pour des années !** s'exclame un journal sur cinq colonnes à la une. Il est clairement de mon devoir de m'informer pleinement du contenu de ces décisions. Bien entendu, le temps que vous lisiez ces lignes tout sera terminé et nous serons sûrement au cœur d'une nouvelle crise. Ce n'est pas grave, il faut bien commencer quelque part. Je me suis donc plongé derechef dans l'étude de la crise du jour, la crise financière mondiale.

Vais-je partager avec vous les connaissances que j'ai acquises ? Je me suis peut-être embrouillé, ici ou là, mais fondamentalement j'ai tout compris. Mes citations ont été formulées par de véritables experts, ceux qui font savoir qu'ils sont docteurs en quelque chose pour impressionner le lecteur. C'est ainsi que la première chose que l'on apprend est que la crise est due à des **financiers imprudents et cupides**. Quelques auteurs respectables disent cela de façon différente : la crise est due aux **high default rates of sub-prime mortgages**¹. Que diable cela veut-il dire ? probablement : « les financiers imprudents et cupides ».

Les financiers imprudents et cupides sont ces gens dont nous lisons qu'ils se déplacent discrètement dans leurs jets privés, qu'ils passent leurs week-ends dans des résidences de luxe aux Caraïbes ou des chalets de rêve dans les Alpes, qu'ils conduisent des Rolls Royce – ou plutôt se font conduire – qu'ils organisent des soirées pour des centaines de personnes dans des hôtels de prestige, et le reste à l'avenant. Vous voyez le tableau. En fait, bien que je ne me l'avoue pas, j'envie assez ces gens : je pense que j'aurais fait un financier imprudent et cupide tout à fait acceptable.

Mais la vie est sérieuse, la vie est bien réelle. On ne la passe pas dans des châteaux en Espagne ou des chalets dans les Alpes. La crise frappait-elle mon argent ? Qu'allait devenir ma pension ? Je me suis renseigné. La Banque m'assura que bien que toutes les institutions financières de la planète s'écroulaient, mes investissements se portaient bien. La Caisse des pensions me donna l'assurance que bien que la plupart des autres fonds de pension s'arrachaient les cheveux, le nôtre allait bien. En un mot, j'allais bien.

Grâce à toutes les études que j'ai faites, je suis devenu un expert. Et j'aimerais partager ma science avec vous. La façon la plus rapide de m'y prendre est de vous soumettre une sélection de gros titres et d'extraits de journaux. Les voici : lisez-les et vous deviendrez, vous aussi, un expert.

Les marchés plongent, mais cela aurait pu être pire.

Dans le plan américain, le gouvernement garantit les prêts du gouvernement aux banques.

Le Gouvernement prévoit d'investir \$ 250 milliards en actions privilégiées.

\$ 700 milliards sont injectés.

Sauvetage, 2^{ème} partie : \$ 800 milliards.

Berne verse \$ 68 milliards à l'UBS.

Le Trésor américain fera de substantiels profits sur investissements si les banques retrouvent la santé dans quelques années.

Les Etats-Unis et l'Union Européenne se consultent sur une refonte du système financier.

« Sortir de et acheter en » (*Bail out and Buy in* – voir note de bas de page)

Les effets du sauvetage ne se font pas sentir aux Etats-Unis.

Folle ruée sur les liquidités du renflouement.

Sauvetage qui ne mène nulle part.

¹ Pour une fois qu'Aamir ne cite pas William Shakespeare (il est vrai que les références aux sub-primés sont rares dans son œuvre), il provoque son traducteur avec des extraits du Wall Street Journal, ce qui est parfaitement inique et vexatoire car chacun sait que tous les linguistes ont renoncé à traduire en français le Wall Street English. Nous ferons un effort lorsque Aamir lui-même traduira les titres du Wall Street Journal en urdu. Dans l'immédiat, nous nous contenterons de confier les passages litigieux à la traduction automatique de Google. Lire donc ici le « *haut taux de défaut des hypothèques subprimés* » (NdT).

McCain propose un plan.

Un nouveau plan économique est proposé par Obama.

« L'Europe s'engage à la banque de réserve » (*Europe agrees to banking reserve – voir note de bas de page*)

La BCE lance un cri d'alarme pour empêcher le système financier européen de s'écrouler.

Les banques tardent à signer pour le sauvetage en Europe.

Inquiétude sur la réaction des marchés.

Bon, j'ai là encore un gros titre qui va rendre redondants tous les autres. Gardons-le pour la bonne bouche et nous sommes certains que c'est tout ce dont nous avons besoin. Le voici en lettres capitales :

LE MONDE FINANCIER EST UN FOUTOIR ²

Je propose juste un petit amendement : supprimer le mot « FINANCIER »

Aamir Ali



HUMOUR

Lettre ouverte aux « parents méchants » !

Un jour, quand mes enfants seront assez vieux pour comprendre la logique qui motive un parent, je vais leur dire, comme mes méchants parents m'ont dit:

Je t'ai aimé assez pour te demander où tu allais, avec qui, et quand tu serais de retour à la maison ... Je t'ai aimé assez pour être patiente jusqu'à ce que tu découvres que ta nouvelle meilleure amie, ou ton grand copain, n'était pas fréquentable... Je t'ai aimé assez pour me tenir plantée là dans le cadre de la porte pendant deux heures tandis que tu nettoyait ta chambre, une affaire de quinze minutes en principe !

Je t'ai aimé assez pour te laisser voir la colère, la déception et les larmes dans mes yeux. Les enfants doivent apprendre que leurs parents ne sont pas parfaits. Je t'ai aimé assez pour te laisser assumer la responsabilité de tes actions même lorsque les pénalités étaient si dures qu'elles ont presque brisé mon cœur. Mais surtout, je t'ai aimé assez pour dire NON même quand je savais que tu me détesterais pour ça.

Telles étaient les batailles les plus difficiles de toutes. Je suis heureuse de les avoir gagnées. Et un jour, quand tes enfants seront assez vieux pour comprendre la logique qui motive des parents « méchants », tu leur diras : Vos parents étaient ils méchants ? Les miens l'étaient. J'ai eu les parents les plus méchants du monde !

Pendant que d'autres enfants mangeaient des sucreries pour les repas, j'ai dû manger des céréales, des œufs, et des légumes. Quand d'autres avaient du coca et des hamburgers pour le dîner, j'ai dû manger de la viande, du fromage, des crudités et des fruits... Sans oublier toutes ces crêpes et ces gâteaux que faisait maman ...

Mes parents insistaient pour savoir où j'étais en tout temps. On aurait pu croire que j'étais enfermée dans une prison. Ils voulaient savoir qui étaient mes amis et ce que je faisais avec eux. Si je disais que je serais sortie pour une heure, ils insistaient pour que ce soit une heure seulement, ou moins...

J'ai honte de le dire, mais mes parents ont enfreint la loi sur la protection des enfants concernant le travail.

² Pour une fois, le traducteur a pris une petite liberté avec le texte original. Mais l'expression choisie lui a paru idéale pour rendre fidèlement, dans le contexte actuel, le mot « mess » de l'auteur du titre. (NdT).

J'ai dû mettre le couvert, faire la vaisselle, mon lit (quelle horreur!), aller acheter le pain, passer l'aspirateur, vider les poubelles et toutes sortes d'autres travaux cruels.

Ils ont toujours insisté pour que je dise la vérité, juste la vérité et rien que la vérité. Au moment où je suis devenue adolescente, ils pouvaient lire dans mes pensées et avaient des yeux tout autour de la tête. C'est alors que ma vie est devenue vraiment dure ! Mes parents ne laissaient pas mes amis juste klaxonner quand ils venaient me chercher. Ils devaient venir à notre porte pour qu'ils puissent faire leur connaissance. Alors que chacun, autour de moi, pouvait fréquenter un ou une petit(e) ami(e) quand ils avaient 12 ou 13 ans, j'ai dû attendre d'en avoir 16.

À cause de mes parents, j'ai manqué beaucoup de choses que d'autres enfants ont expérimentées. Je n'ai jamais été prise pour vol à l'étalage, vandalisme, alcoolisme, ni même arrêtée pour tout autre délit.

Je fais de mon mieux pour être un parent méchant comme mes parents l'étaient. Je pense qu'il n'y a pas assez de nos jours de parents méchants ! Ceci est une lettre ouverte à tous les parents qui ont été assez méchants dans leur jeunesse pour apprendre à leurs enfants à être à leur tour de méchants parents !



POÈME

Salève, Parnasse genevois

Salève, je me souviens des cimes de Lamartine,
des folles péripéties du romantique Byron.
Ici rêvaient César, Calvin, Rousseau, Lénine --
Genève, témoin des temps et des passions.
Salève, symbole constant de tout Genève,
plus vrai que son jet d'eau qui seul s'élève
tant capricieux. Tu es présent en toute saison,
site de silence, de randonnées, de réflexion.
Salève, depuis tes belvédères je touche la plaine,
respire fraîcheur lacustre, l'ombre de tes chênes.
Le crépuscule me jette encore ses doux rayons,
je reste ici, les yeux fixés sur l'horizon.
Tes sentiers parfumés me portent sérénité;
tes verts bouleaux frémissent dans les brises d'été.
Le ciel azur caresse tes gris rochers sauvages,
mais noir, ce ciel sublime tonnerre en fauves orages.
Ciel de faucons, haut lieu des vents et de détente,
tu es l'Olympe de deltas et de parapentes,
Oracle de Parnasse, de Muses de Haute-Savoie,
résonne ainsi en *sursum corda* genevois.
Salève, tu as livré propice l'inspiration
aux peintres comme Corot, Hodler, Blanchet,

aux musiciens Verdi , Wagner , unis en dévotion.
Parfois je crois entendre Walkyries près de Mornex.
Hélas! Voici un triste souci et ma prière:
Que cessent les éventreurs et leurs vilaines carrières
de ravager ta chair sans pitié et sans mesure,
portant sur ton visage de telles cruelles blessures.
Rideau des siècles, paravent d'un beau demain,
d'antan tu caches l'empreinte des féroces allo saures (*),
les os et rites des gentils peuples du Léman.
Deviens dès lors l'autel de nos futurs bonheurs!

Alfred de Zayas

Salève, montagne en Haute Savoie, 1,379 m, à peine 5 km au sud de Genève. Beaucoup de personnalités ont séjourné au Salève, entre autres Robert Browning, Lord Byron, Jean Jacques Rousseau, Percy Bysshe Shelley, Giuseppe Verdi, Richard Wagner. Giuseppe Verdi s'est marié 1859 avec Giuseppina Strepponi à la chapelle de Collonges sous Salève. Richard Wagner habita la Villa Latard à Mornex du 7 juin au 16 août 1856, lorsqu'il était en train d'achever la partition de la Walkyrie.

(*) En 2001 on a découvert l'empreinte de dinosaures carnivores au Salève.



VOYAGES

VISITER LE CAMBODGE : UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Il a fallu attendre 1992 pour que les sites d'Angkor soient déclarés patrimoine de l'humanité. Bien tard et sans doute trop tard pour la majorité des temples pillés sans vergogne. Et pourtant combien de reportages ont illustré la beauté et la fragilité de cette architecture.

C'est l'unique témoignage de l'histoire du royaume Khmer. C'est un peu comme si demain on livrait en pâture le Château de Versailles.

Même si, et je suis d'accord avec le commentaire des guides touristiques, ANGKOR VAT est un peu galvaudé car toujours repris dans les illustrations, je n'ai pu m'empêcher de rester bouche bée. Et puis on se laisse guider par une petite guide très versée dans l'histoire de son pays et il n'y a plus qu'à lire l'histoire du Ramayana sur les fresques remarquablement conservées le long des immenses galeries, la barattage de la mer de lait (*le barattage de la mer de lait - l'amritamanthana - est un des mythes fondamentaux de l'hindouisme*), le « jugement dernier » avec son cortège d'élus et de condamnés et tant d'autres scènes. Il m'aurait fallu 10000 photos pour refléter mon admiration devant tant de détails, tant d'imagination, tant de beauté dans la sculpture des apsaras.

Nous nous sommes prêtés au rôle de bons touristes en assistant au spectacle SON et LUMIÈRE mais cela nous a permis de prendre encore plus de plaisir à réécouter l'histoire de Ramayana et surtout le soir on ne voit plus que la splendeur du site.

Mais lors de l'arrivée au BAYON de ANGKOR THOM les tours aux visages m'ont réellement interpellée. Ces visages qui vous regardent souriants, habités de lumière intérieure, sûrs de leur force et de leur éternité. Enfin presque, car 1200 ans ont suffi pour laisser les traces de la cupidité des hommes. C'est à se demander si la nature qui avait recouvert l'espace pendant des siècles ne connaissait pas cet avenir maudit et avait tenté de les protéger.

Nous avons la chance d'être presque seuls sur les sites car la crise de l'aéroport de Bangkok a privé le Cambodge de ses touristes qui doivent transiter par des pays voisins et le Cambodge n'a pas d'aéroport international. Mais notre choix de voyage semi individuel nous a surtout apporté le temps d'apprécier, de regarder, de faire le détour par des sites moins connus ou moins accessibles.

Encore un émerveillement au temple de Banteay Srei devant ce bijou de grès rose dans la lumière du matin.

Nous avons « mérité » des ultimes sensations pour aller voir les temples de Koh KER et sa pyramide si semblable au Machu Picchu et de Beng Mealea. Une fois de plus la nature nous a montré sa force avec les racines enlaçant les tours tels des boas leur proie. La route est longue pour atteindre ces temples et de nombreux panneaux nous rappellent la présence des mines et la tragédie qu'à vécu le Cambodge.

Après un passage fort instructif au Musée de Siem Reap, nous avons aussi eu la chance d'assister aux spectacles du Centre culturel qui montrent que les Cambodgiens ont besoin de retrouver leur mémoire.

Je ne saurai donc que vous recommander d'aller, mais très vite, voir ces splendeurs en privilégiant la qualité d'un voyage individuel à l'emmagasinement d'images surfaites et trop rapidement regardées. Il y a des guides qui parlent français. Même si la population a oublié totalement notre langue elle salue les redécouvreurs des temples Henri Mouhot et le si contesté André Malraux. Que dire encore sur ce magnifique voyage, si ce n'est saluer la gentillesse de ce peuple pauvre mais jamais envieux.

Odette Foudral

* * *

LE TRIANGLE THERMAL TCHÈQUE : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Un voyage a conduit un groupe de l'AAFI-AFICS à Prague, Ceske Budejovice, Cesky Krumlov, Karlovy Vary, Dresde du 29 septembre au 6 octobre 2008.

Autrefois royaume slave, la Bohême est devenue une province de la Tchécoslovaquie créée par le traité de Versailles en 1919. Région des Tchèques, dans la partie occidentale de la République tchèque indépendante, la Bohême est constituée principalement d'un plateau entouré de montagnes qui a toujours attiré les prospecteurs, les pèlerins chrétiens, les adeptes du thermalisme et les amoureux de la nature.

Parmi ses nombreux attraits historiques, architecturaux, naturels, touristiques, elle offre des ressources minérales aux vertus thérapeutiques issues de ses profondes sources thermales et de ses bains de boue chaude. On y trouve de nombreuses espèces rares de fleurs et de plantes, des marais, lacs naturels et marécages. Des sentiers ont été tracés dans cette nature pour protéger animaux sauvages, végétation marécageuse, étangs salés et autres richesses uniques formées au cours des différentes périodes géologiques de la région.

Il y a près de 150 ans, le Triangle thermal tchèque de Marianske Lazne, Karlovy Vary, Frantiskovy Lazne était le centre mondain de l'Europe. « *Prendre les eaux* » dans ces lieux historiques était le fait des puissants et des riches d'Europe et du monde : empereurs et tsars, rois et cheikhs, aristocrates et représentants des classes moyennes aisées. Ceux qui ne pouvaient s'offrir le séjour dans les stations pouvaient se faire livrer l'eau bienfaisante, tandis que les plus pauvres pouvaient en prendre directement aux sources thermales naturelles.

Entre le XIX^{ème} siècle finissant et le début de la Première Guerre mondiale, ce qu'on a appelé l'âge d'or du Triangle thermal tchèque a vu la construction d'élégants parcours à colonnades dans ces villes d'eaux. Destinées à faciliter la promenade et la consommation d'eau minérale directement aux sources, elles sont devenues le centre de la vie sociale des riches visiteurs. Ces « temples aérés » des eaux curatives ont développé leur vie propre ; ils demeurent aujourd'hui la marque de ces villes d'eaux. Ces promenades à colonnades ont toujours la faveur des visiteurs qui continuent à y boire l'eau des sources thermales.

Après une période de profond déclin, récemment la région du Triangle thermal tchèque a trouvé une nouvelle vie, offrant des moyens modernes de soins balnéaires dans les nombreuses stations thermales de la région. Dans les pas des riches et des puissants, ces villes historiques offrent une grande variété de cures médicales et diététiques qui visent des troubles de santé précis, tandis que d'autres se tournent vers l'épanouissement de la santé et du bien-être, la relaxation, l'esthétique et autres traitements similaires.

Outre l'élégance impériale des bâtiments du Baroque et d'autres périodes architecturales, des hôtels et boutiques de luxe, les villes d'eaux sont fières des miraculeux effets curatifs sur les patients...qui peuvent être attribués à la bénédiction des sources qui ouvre la nouvelle saison thermale ... à Karlovy Vary.

Nommée la « *Treizième source* », depuis deux siècles une liqueur d'herbes aromatiques tchèques fort populaire, la « *Becherovka* », fruit de l'invention d'un pharmacien local, a la réputation d'un « pouvoir de guérison ».

Ita Marguet



COURRIER DES LECTEURS

Les crêpes à la Chandeleur

Dans le Chablais, en Haute-Savoie, cette fête populaire n'a gardé que l'habitude d'allumer les cierges bénis lors de la Chandeleur contre les orages ou en cas d'agonie. Mais d'où vient la tradition de faire des crêpes ?

Une fête religieuse – à notre époque, la plupart des personnes gardent la tradition des crêpes et au mieux quelques proverbes populaires : « *à la Chandeleur, grandes douleurs* », « *à la Chandeleur, l'hiver passe ou reprend vigueur* ». En réalité, il s'agissait de célébrer, 40 jours après Noël, la présentation de Jésus-Christ au Temple et la purification de la Vierge Marie. En effet, suivant la loi mosaïque de cette époque, une mère qui accouchait d'un garçon était considérée impure durant sept jours et devait attendre 33 jours la purification de son sang.

Jésus-Christ fut présenté au Temple de Jérusalem 40 jours après sa naissance et offert à Dieu (Luc 2, 22-29). Le vieillard Siméon, en voyant l'enfant, l'appela « Lumière pour éclairer les nations », d'où l'utilisation de cierges pendant la cérémonie et le nom commun de celle-ci (Théo).

Le nom même de 'chandeleur' provient de l'expression '*festā candelarum*' : la fête des chandelles. Les Grecs donnent à cette fête le nom d'*hypaute* (= rencontre) parce que Siméon et la prophétesse Anne rencontrèrent Jésus quand il fut présenté au Temple.

Une tradition qui remonte au Vème siècle – La Chandeleur fut instituée au Vème s. par l'Eglise sous le pontificat de Gélase 1^{er}. Depuis, traditionnellement, au cours de la messe, une procession et la bénédiction des cierges sont organisées. La fête de la Chandeleur devait remplacer les *Luperciales*, fêtes célébrées par les Romains en l'honneur de Pan et les fêtes de Proserpine qui se déroulaient à la même période et au cours desquelles les participants mangeaient des galettes de céréales à la lueur des torches.

Selon certains historiens, l'habitude de faire des crêpes à cette date est une tradition qui remonterait à un 2 février du Vème s. après Jésus-Christ. Ce jour-là, les pèlerins arrivés exténués à Rome furent réconfortés par le Pape Gélase 1^{er} qui fit préparer d'immenses galettes faites de farine et d'œufs.

Importé par Christiane Kind

Le coq amoureux d'une pendule

Dans une ferme du Poitou
Un coq aimait une pendule
Tous les goûts sont dans la nature...
D'ailleurs ce coq avait bon goût
Car la pendule était fort belle
Et son tic tac si doux si doux
Que le temps ne pensait surtout
Qu'à passer son temps auprès d'elle

Dans une ferme du Poitou
Un coq aimait une pendule
De l'aube jusqu'au crépuscule
Et même la nuit comme un hibou

L'amour le rendant coqtabule
Des cocoricos plein le cou
Le coq rêvait à sa pendule
Du Poitou

Dans une ferme du Poitou
Un coq aimait une pendule
Ça faisait des conciliabules
Chez les cocottes en courroux
"Qu'est-ce que c'est que ce coq, ce cocktail
Ce drôle d'oiseau, ce vieux coucou
Qui nous méprise et qui ne nous

Donne jamais un petit coup dans
l'aile?"

Dans une ferme du Poitou
Un coq aimait une pendule
Ah, mesdames, vous parlez d'un
Jules!
Le voilà qui chante à genoux
"O ma pendule je t'adore
Ah! laisse-moi te faire la cour
Tu es ma poule aux heures d'or
Mon amour"

Dans une ferme du Poitou
Un coq aimait une pendule
Il est temps de venir à bout
De cette fable ridicule
De cette crête à testicules
Qui chante l'aurore à minuit
Il avance ou bien je recule
Se disait notre horlogerie

Qui trottnait sur son cadran
Du bout de ses talons aiguille

En écoutant son don Juan
Lui seriner sa séguedille
Pour imaginer son trépas
Point n'est besoin d'être devin
La pendule sonne l'heure du repas
Coq au vin

Dans une ferme du Poitou
Un coq aimait une pendule...

Claude Nougaro

Vous vous souvenez sans doute de cette merveilleuse chanson de Claude Nougaro, « Le Coq amoureux d'une pendule. » Eh bien je dois vous dire, en toute confiance, que mon chat est dans l'état d'esprit de ce coq. En effet, chez moi, sur une petite table, j'ai quelques bibelots. Enfin quand je dis quelques, je devrais dire qu'on aperçoit une table sous les bibelots. Avant-hier soir j'entends des bruits bizarres : PING, BOUM BLING PANG. Je vais voir ce que ce chat a inventé car ce ne peut être que lui. Et il me regarde, perché sur la table et il jette à terre un autre bibelot et il me regarde fier de lui avant de jeter à terre un autre bibelot.

Je le gronde et le mets dehors pour lui rafraîchir les idées et j'oublie l'incident jusqu'au lendemain soir où je suis dérangée par des PING, BOUM BLING PANG et où je retrouve mon chat faisant le ménage pour atteindre, je vous le donne en mille... un rouleau à pâtisserie en frêne posé là depuis plusieurs années sans pour autant éveiller son intérêt. Et que fait il avec : il le lèche se frotte à lui. Afin d'éviter tout désordre supplémentaire je lui pose ledit rouleau sur le tapis et je peux alors faire une séance photos car je suis persuadée qu'on ne peut pas me croire. Mais reprendre le rouleau équivaut à TOUCHE PAS A MON BÉBÉ ou JE T'EN COLLE UNE.

Depuis, si vous venez chez moi ne dites pas « QUEL DÉSORDRE ! » mais « QUEL DRÔLE DE CHAT ALORS ! ».

Odette Foudral



DÉCÈS DE MARIO TAVELLI

Au moment où nous mettons ce Bulletin sous presse, nous apprenons avec tristesse le décès à Genève, le 23 février 2009, de notre collègue et ami Mario Tavelli, au terme d'une longue et douloureuse maladie.

Après sa retraite du Bureau international du Travail où il avait animé pendant de longues années la Section de la Distribution, Mario était devenu en 1995 Secrétaire de la Section des Anciens du BIT en remplacement de Pierre Boulas. Depuis 2003, il représentait la Section au Comité de l'AAFI-AFICS.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme toujours souriant mais doté de fortes convictions, constamment soucieux de faire progresser les intérêts des Anciens du BIT auxquels il s'était totalement dévoué.

A sa femme, sa famille, ses amis, nous présentons nos condoléances émues.

Le Comité

EDITORIAL

The article in this edition by Yves Beigbeder on the reform of the Internal Justice system in the United Nations reminds us that even the most seemingly immovable structures can be changed radically.

Change IS possible.

In another Organization of the UN system, FAO, a six person independent evaluation team has made proposals challenging FAO to reform. The FAO Council has adopted these proposals and is engaged in their implementation.

And this in an Organization which has traditionally been deemed to be somewhat resistant to change.³

The Berlin Wall did fall. Barack Obama did become President of the United States of America.

I do not think that I have a chronic attack of "rose-tinted spectacles"(Translator: *voir la vie en rose*) but I thought it was time to put some balance into the gloomy headlines about banking collapse, global depression and the like. Aamir Ali lists a selection of such headlines in this edition's Cabbages and Kings. Brilliant as ever.

And just in case you were thinking that all this is for the "actives", (Is the opposite of active staff really passive staff?) take careful note of Odette Foudral's exhortation to action - "70 is an age, not an expiry date".

Happy reading.

We shall revert to the issues surrounding ageing in future editions of the Bulletin. The subject is vast as a very recent book by George Magnus makes clear. In "The age of Aging: How Demographics are Changing the Global Economy and Our World"⁴, Magnus examines the demographic time bomb. "By 2050 the world will have about 2 billion people aged over 60, three times as many as today. In parts of the rich world.... that age group already makes up nearly a quarter of the population. By 2050 their share will rise to 30 - 40%, and even in the - much younger – developing world it will go up to 25 -30%". Magnus examines a series of options for managing this "new, global reality". He concludes that the biggest part of the solution lies in expanding the shrinking band of workers, mainly by getting people to retire later....

So it is not surprising that the United Nations system is also reviewing the age of retirement. We shall keep you fully informed as the debate unfolds.

Roger Eggleston



³ Our colleague and friend from our sister Association, BAFUNCS, Michael Davies, was one of the six core members of the evaluation team. He has kindly agreed to submit an article for a future edition of the Bulletin on his and the team's experiences.

⁴ The Age of Aging: How demographics are Changing the Global Economy and Our World. By George Magnus. John Wiley, 2009.D

NEWS FROM AAFI-AFICS

DATES TO REMEMBER

Tuesday 30 June 2009

Summer lunch at the ILO Restaurant. Guest of honour: Mr Daniel Warner, Vice-Director of the Institut Universitaire des Hautes Etudes, who will speak on the impact of the Obama administration on organizations of the UN system

Every Wednesday from
09:00 to 12:30

Permanence in Office C.544-1, Palais des Nations
Tel. 0041 22 917 3330

NEW AAFI-AFICS COMMITTEE MEMBERS

On 18 September 2008, in conformity with Article 16(4) of the Statutes, the Committee co-opted **Agnès Sekela-Mortier**. Until her retirement in 2005, Agnès Sekela-Mortier was a pillar of UNOG's Human Resources Management Service, where, in addition to her other tasks, she was frequently called on to advise future retirees. Agnès Sekela-Mortier is a graduate in diplomacy and political science of the Free University of Brussels, where she later obtained a certificate in cooperation for development. She worked for the Ministry of Foreign Affairs of Zaire and, in 1976, was recruited as a research officer by UNDRO (coordination of disaster relief). During her long career with the UN, Agnès Sekela-Mortier held several important posts, including Secretary of the Appointment and Promotion Board. In addition to her official functions, she was a member of the Staff Coordinating Council and the Claims Committee.

In conformity with Article 19 of the Statutes, the Committee co-opted on 15 January 2009 Krishnan ("Kris") Venkateswar to replace Jean Hanus who had resigned from the Committee on 13 November 2008. Kris Venkateswar graduated (BA and MBA) from the University of New York City, and was recruited by the UN in New York in 1970. He took early retired in August 2008. He held a number of administrative posts, especially in finance and accountancy, where at the time of his retirement he was Chief of the General Payments Unit. During his 27 years in UNOG, he also worked in human resources and was secretary and member of the Appointment and Promotions Board.

AMICALE DU SOLEIL

The Amicale du Soleil, a group of retirees who enjoyed informal luncheons together at the Café du Soleil in Petit-Saconnex for the last 15 years, officially ceased last December 2008.

However, since then a group of determined aficionados has decided to keep the Amicale flame burning and to continue meeting at the Café du Soleil. Although the original idea remains the same, to meet informally and enjoy each other's company over a meal, **please note** that the rules of the game have changed:

- Luncheons will be once of month, instead of twice, on the **first Wednesday** of each month
- If you wish to participate, you should call the Café du Soleil (022 733 3417) on Tuesday, the day before, as the restaurant has become a popular eating address and early reservations are essential
- When you call, just mention that you want to reserve for the Amicale. A table will be reserved for us according to the number of participants
- Don't hesitate to bring a friend(s)

We look forward to seeing you.

Dorothy Hoffmann

UN/HCR COFFEE MORNINGS

Our friend Robert Yazgi (robert.yazgi@gmail.com), organizer of the UN/HCR coffee mornings, has informed us that the following dates have been fixed for the monthly meetings in 2009 :

Monday 20 April
Tuesday 19 May
Wednesday 17 June + lunch
Wednesday 16 September

Thursday 15 October
Tuesday 17 November
Wednesday 16 December + lunch

From 10 a.m. to midday at the “Bibliothèque” in Nyon (opposite the train station – 15 minutes from Cornavin) behind the La Combe shopping mall, and near the Reception of the Ecole Migros. Wives, husbands and partners are most welcome.



NEWS FROM THE ORGANIZATIONS

UNITED NATIONS

The (almost) ultimate Reform of the UN Internal Justice System

As the UN (and other intergovernmental organizations) is not subject to the labour legislation of member states, disputes between staff and the organizations are referred to specific internal or external bodies for settlement.

The UN internal justice system, designed in 1948 when the organization had only a few thousand staff, is generally considered inadequate for the present needs of a diversified UN, with many more and different functions from the early years, and almost 75,000 staff serving in many stations around the world: two thirds of all UN staff are employed in field operations away from headquarters in New York. Several attempts to improve the internal justice system were made in past years, but without success.

In June 2005, the UN General Assembly found the present system of administration of justice in the Secretariat “slow, cumbersome and costly” and requested the Secretary-General to establish a panel of external, independent experts to review and possibly redesign the system.

Following the Redesign Panel’s and other reports, and the conclusions and recommendations of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, the General Assembly approved three resolutions on the administration of justice at the UN (61/261, 62/228 and 63/253, the latter in December 2008), creating two new Tribunals, to be operational as of 1 July 2009, replacing the Joint Appeals Boards and Joint Disciplinary Committees, as well as the UN Administrative Tribunal, which will be abolished on 31 December 2009. At the same time, the informal system of justice is to be reinforced in order to avoid unnecessary litigation.

The present system

The Redesign Panel found that the administration of justice in the UN is neither professional nor independent. It is extremely slow, under-resourced, inefficient and, thus ineffective. The time had come to overhaul the system, rather than seek to make marginal improvements.

The present system involves first an informal approach: staff members may ask for the intervention of supervisors and/or of human resources officers, - they may submit their case to a Panel on Discrimination and other Grievances or to an Ombudsman.

The formal system is based on the administrative law model, with the Secretary-General making final decisions on appeals following peer review by the Joint Appeals Boards (JAB) or Joint Disciplinary Committees (JDC). These bodies, composed of administration and staff representatives, are advisory – they cannot take binding decisions - and their members generally lack legal qualifications. Concern has been expressed about the independence of these bodies vs. the Administration. Disciplinary proceedings generally take six to nine months. The process before a JAB generally takes at least three years from beginning to end. JDC and JAB reports are of an unequal quality. There is a general perception among staff that this system operates to their disadvantage.

Decisions rejecting the recommendations of JDCs and JABs may be the subject of an application (a recourse) to the UN Administrative Tribunal (UNAT). Proceedings before UNAT usually take two years. For

the Panel, the decisions of the UNAT are not always consistent, and its jurisprudence is not well developed. There is no right of appeal to a judgment of UNAT. The powers of UNAT are more limited than those of the ILO Administrative Tribunal (ILOAT).

The Panel found that the structure of the formal justice system was both fragmented and over-centralized, it is slow, expensive and inefficient.

Criteria for a new system

The Panel found that the new system should provide adequate safeguards and ensure accountability of staff members. Secondly, establishing a professional independent and adequately resourced internal justice system was critical in order to generate and sustain certainty and predictability, and thus enjoy the confidence of managers, staff members and other stakeholders. Thirdly, the UN should apply internally the same international standards pursued by the organization in its programmes, i.e. the right to a competent, independent and impartial tribunal in the determination of a person's right, the right to appeal and the right to legal representation.⁵ Oral hearings should be promoted and accepted.⁶ To guarantee equality before courts and tribunals, access to lawyers and legal services is crucial – which is not the case at present.

The new system

New Offices

The Assembly has established an Office of Administration of Justice, comprising the Office of the Executive Director and the Office of Staff Legal Assistance, which will succeed the Panel of Counsel. The Office is headed by an Executive Director (D-2).

Reform of the informal system

The Assembly confirmed its decision to create a single integrated and decentralized Office of the Ombudsman for the United Nations Secretariat, funds and Programmes, and urged the Office of the United Nations Ombudsman, the Office of the Joint Ombudsperson (UNDP, UNFPA, UNICEF and UNOPS) and the Office of the UNHCR Mediator to strengthen the coordination and harmonization of standards and operating guidelines.

The Assembly decided to establish branch offices for the Office of the Ombudsman in Bangkok, Geneva, Nairobi, Santiago and Vienna, each with one Regional Ombudsman (P-5).

The Secretary-General will appoint the UN Ombudsman, the Ombudsman for the funds and programmes will be appointed by the executive heads of these bodies.

A Mediation Division has been established.

The Assembly has decided to endorse, in principle, the delegation of authority for disciplinary measures to heads of offices away from Headquarters and heads of missions/Special Representatives of the Secretary-General.

The Assembly has also decided to establish an independent Management Evaluation Unit in the Office of the Under-Secretary-General for Management, headed by one Chief of Unit (P-5)

Reform of the formal system

The Assembly established a five-member Internal Justice Council consisting of a staff representative, a management representative and two distinguished external jurists, one nominated by the staff and one by management, and chaired by another distinguished jurist chosen by consensus by the four other members.

The Council makes recommendations to the General Assembly on the selection of suitable persons for the positions of judges to the UN Dispute Tribunal and the UN Appeals Tribunal and provides its views on the implementation of the system of administration of justice to the General Assembly;

⁵ Universal Declaration of Human Rights, art. 10, International Covenant on Civil and Political Rights, art. 14, and other international human rights instruments.

⁶ The UNAT very rarely agrees to oral hearings: it relies on written submissions.

The Assembly has established two Tribunals, a first instance United Nations Dispute Tribunal and an appellate instance United Nations Appeals Tribunal, to be operational as from 1 July 2009. Their judges will be appointed by the General Assembly on the recommendation of the Internal Justice Council.

The United Nations Dispute Tribunal

The United Nations Dispute Tribunal will, initially, be composed of three full-time judges, to be located in New York, Geneva and Nairobi, and two half-time judges.

As part of its judgement, the Dispute Tribunal may order one or more of the following:

(a) Rescission of the contested administrative decision or specific performance, provided that, where the contested administrative decision concerns appointment, promotion or termination, the Dispute Tribunal shall also set an amount of compensation that the respondent may elect to pay as an alternative to the rescission of the contested administrative decision or specific performance ordered, subject to subparagraph (b);

(b) Compensation, which shall normally not exceed the equivalent of two years' net base salary of the applicant. The Dispute Tribunal may, however, in exceptional cases order the payment of a higher compensation and shall provide the reasons for that decision.

Where the Dispute Tribunal determines that a party has manifestly abused the proceedings before the Tribunal, it may award costs against that party.

The Dispute Tribunal will not award exemplary or punitive damages.

The Dispute Tribunal may refer appropriate cases to the Secretary-General or the executive heads of separately administered United Nations funds and programmes for possible action to enforce accountability.

Cases before the Dispute Tribunal will normally be considered by a single judge.

The judgement of the Dispute Tribunal will be binding upon the parties, but is subject to appeal in accordance with the statute of the Appeals Tribunal. In the absence of such appeal, it shall be executable following the expiry of the time provided for appeal in the statute of the Appeals Tribunal.

The UN Appeals Tribunal

The United Nations Appeals Tribunal will be composed of seven members who will sit in panels of at least three. The Tribunal will perform its functions in New York, but may decide to hold sessions in Geneva or Nairobi as required.

The Appeals Tribunal is competent to hear and pass judgement on an appeal filed against a judgement rendered by the United Nations Dispute Tribunal in which it is asserted that the Dispute Tribunal has:

- (a) Exceeded its jurisdiction or competence;
- (b) Failed to exercise jurisdiction vested in it;
- (c) Erred on a question of law;
- (d) Committed an error in procedure, such as to affect the decision of the case; or
- (e) Erred on a question of fact, resulting in a manifestly unreasonable decision.

The filing of appeals shall have the effect of suspending the execution of the judgement contested. The oral proceedings of the Appeals Tribunal are held in public unless the Appeals Tribunal decides, at its own initiative or at the request of either party, that exceptional circumstances require the proceedings to be closed.

The Appeals Tribunal may order one or more of the following:

(a) Rescission of the contested administrative decision or specific performance, provided that, where the contested administrative decision concerns appointment, promotion or termination, the Appeals Tribunal shall also set compensation that the respondent may elect to pay as an alternative to the annulment of the contested administrative decision or specific performance ordered.

(b) Compensation, which shall normally not exceed the equivalent of two years' net base salary of the applicant. The Appeals Tribunal may, however, in exceptional cases order the payment of a higher

compensation and shall provide the reasons for that decision. Where the Appeals Tribunal determines that a party has manifestly abused the appeals process, it may award costs against that party. The Appeals Tribunal shall not award exemplary or punitive damages.

Registries

A Registry for the United Nations Dispute Tribunal will be established in New York, Geneva and Nairobi and a Registry for the United Nations Appeals Tribunal, in New York. A D-1 Registrar will oversee the Registries.

Transitional measures

The Joint Appeals Boards, the Joint Disciplinary Committees and the Disciplinary Committees of the separately administered funds and programmes will be abolished as of 1 July 2009. The United Nations Administrative Tribunal will be abolished as of 31 December 2009. The UNAT will not accept new cases as of 1 July 2009.

All cases pending before the Joint Appeals Boards, the Joint Disciplinary Committees and the Disciplinary Committees will be transferred, as from the abolishment of those bodies, to the United Nations Dispute Tribunal. All cases from the United Nations and the separately administered funds and programmes pending before the United Nations Administrative Tribunal are to be transferred to the United Nations Dispute Tribunal, as from the abolishment of the United Nations Administrative Tribunal.

Pending cases from the UN Joint Staff Pension Fund will be transferred to one of the two new Tribunals as from the abolishment of the UNAT on 31 December 2009.

A few comments

At what cost ? The new system, with new Divisions and Offices in the UN Secretariat, professional judges in the new Tribunals, with their registries in three duty stations, will be more costly than the present, non professional system. The relative worth of the new system will be tested by its implementation over the years.

A few significant advances may be noted. The informal system will be strengthened, through the recourse to ombudsman and mediation, which may settle complaints earlier. However, this would also require better supervision and better dialogue between staff members and supervisors, and with HR managers.

The Dispute Tribunal composed of independent professional judges with a broader jurisdiction is a clear progress over the present UNAT, which has suffered at times from external pressures, and the UNAT's transformation into an appeals court is a huge step forward in opening the UN secretariat to the rule of law. Oral hearings are another progress of fair judiciary process. One could also note the references in the Redesign Panel report to the ILOAT jurisprudence as a guide for the new Tribunals.

At the same time, the Assembly's decisions involve a small revolution: joint management/staff committees are abolished and replaced by an independent court of justice, the UN Dispute Tribunal. This is a major change of management policy – the previous concept, still in force in UN specialized agencies, is to give a voice to staff representatives in dispute settlement, a way to enhance staff participation in HR matters.

The new internal justice system has started operating. Let's hope that it will be a success for both the UN and the staff.

Yves Beigbeder

Note:

The jurisdiction of the UN Administrative Tribunal applies to the UN, its funds and programmes, the UN Joint Staff Pension Fund (including cases from all specialized agencies that participate in the Fund, including those that have accepted the jurisdiction of the ILOAT), IMO and ICAO, and a few other international organizations.

The jurisdiction of the ILO Administrative Tribunal has been recognized by most UN specialized agencies: ILO, WHO, ITU, UNESCO, WMO, FAO, WFP, IAEA, WIPO, UPU, UNWTO, UNIDO, as well as by WTO, a number of European and other organizations.



NO SMOKING EVERYWHERE

The UN General Assembly adopted a resolution (A/RES/63/8) in early November 2008 calling for the implementation of a complete ban on smoking at all United Nations offices indoor premises, including regional and country offices throughout the System, as well as on tobacco products at all UN premises.

Dr Margaret Chan, Director-General of the World Health Organization, praised the General Assembly : “It deserves congratulations for protecting the health of delegates, employees and visitors” she said. Since 2005, smoking is totally prohibited at WHO premises, outside as well as inside. And the Organization has had a policy in place banning recruitment of people who smoke or otherwise use tobacco.

UN Intranet site “iseek” informally polled staff working at several duty stations to learn about smoking policies at the end of 2008 and received responses from staff in Bangkok, Geneva, Nairobi, Santiago and Vienna.

All duty stations responding, except Bangkok, still allowed smoking indoors in designated areas. For example, in Geneva and Santiago, designated smoking areas are available in cafeterias. In New York, smoking is still allowed in the Delegates’ Lounge and in Café Austria. In Vienna, smoking is only allowed indoors in three closed off areas : one near the delegates coffee lounge on the 4th floor, one at the 7th floor coffee lounge and one in the ground floor bar.

All duty stations surveyed allow smoking on exterior grounds. In Nairobi, smoking is allowed on the UN Compound in designated open areas. In Bangkok, there are two spots popular with smokers: right outside the backdoor to the building, well-hidden from most people, or the open air café. In Vienna, staff, delegates and visitors are free to smoke in the Memorial Plaza, outside the entrance to the VIC and anywhere else outdoors.

Recently, tobacco products were still for sale at duty- and tax-free prices at the commissaries in Nairobi and Vienna, but are no longer for sale in New York and Geneva.

Medical Services at each duty station run regular quit smoking classes and support groups, and organize awareness campaigns.

(source: iseek)



GENEVA TOMORROW

Easy parking at the Palais des Nations ... in 2016

It is usually in the summer when fresh news is languishing that the newspapers start reporting on sea serpents and the Loch Ness monster. An extension of the Geneva bus service into neighbouring France has for many years been a dream for those who live in the region.

However, this year, in the middle of the winter, on a cold January day, the esteemed authorities of the councils of the Cantons of Geneva and Vaud revived the perspective of a spectacular improvement in cross-border rail connections which would allow hordes of international officials to take the train to work rather than their cars. This, in turn, would clear the roads giving those who live in remote villages where buses will still be rare (as well as, maybe, retirees, who knows?) a hope of being able to enter without tears or grinding teeth the holy of holies ... the Palais des Nations car parks.

The promise is that the Geneva area will at last be equipped with a real rail network. From both the Canton of Vaud and neighbouring France there will be many more and much more rapid trains. Between Coppet and Annemasse, via Geneva-Cornavin, there will be a train every quarter of an hour, with about 15 stops, including, we hope, the avenue de la Paix. Once an hour, this line will be extended to Evian and Annecy. Every half-hour, fast trains will run between Annemasse and Nyon, with four stops between.

The future RER (regional express network) will be developed in partnership by the Cantons of Geneva and Vaud, the French Rhône-Alpes region, and the French and Swiss railway companies (SNCF and CFF). The project foresees that the number of trains will almost double compared with today.

With the continued expansion of the Geneva area, the Geneva town counselor, Robert Cramer, underlined that the RER would help to avoid an explosion of individual traffic. Public transport will be much more attractive, especially from France: Annemasse will be only 20 minutes from Geneva-Cornavin, la Roche-sur-Foron, 40 minutes, and Evian, one hour.

We must, however, be patient. The full completion of the network is foreseen in the glimmering future ... 2016. One pre-requisite is the finalization of the missing rail link, the CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse), planned for many years and constantly postponed. It seems that there are now good prospects that the last stumbling-blocks can be removed, and that work could begin this year. It will also be necessary to create two new crossings at Mies and at Chambésy, as well as the improvement of the existing tracks and railway stations in France. In this period of crisis when all the public authorities are hoping to find projects that will boost the economy, there is maybe some hope ...

J.-J. C.



HEALTH

70 IS AN AGE, NOT AN EXPIRY DATE

There is and always has been a lot of talk about it, but “**dependence**” is a subject that is sensitive and indeed almost taboo. In its December 2008 issue, the magazine “*Notre Temps*” published a rather astonishing article entitled “The risk of dependence – senior citizens have the floor”, backed up by a wealth of statistics gathered during a survey of 70-year-olds carried out by a serious and well-thought of French polling institute: INS-SOFRES.

At first I was shocked that the age of 70 had been chosen as a synonym of old age, since I believe that everyone has their own physiological rhythm. Illness may intervene much earlier and accelerate the process or, happily, much later.

However, I decided to go into the subject in more depth and to make an analysis of the article. It is encouraging that 55% of those interviewed are completely independent although the article does mention that it had not been possible to take into account those who were heavily physically or mentally dependent. Nevertheless, 19% require help to prepare meals, do the shopping and cleaning, and 26% are dependent for everyday needs.

To me, this was a challenge because in our entourage there are certainly people who would like just a little help to open the jam pot or the bottle of water but who dare not ask because they don't want to bother you (48%). Supposing it was precisely this little bit of help that could postpone going into a home, a small prod that could help to avoid dehydration or malnutrition. In our everyday lives, the high principles of safety, child security and hygiene have induced over-sophisticated opening systems. Have you tried to light the gas with a finger held down on the knob, while holding on to a walking frame. Not to mention opening a can of sardines without spilling the oil or cutting your hand. We could make an inventory of all these products to boycott them.

This article, in fact, illustrates all the discussions I have had with our Social Welfare Officer who refuses the role of a fireman called as a last resort. The only answer we can find is mutual aid between those living in the same area, who could watch over each other and become aware that something is going wrong, in other words, the moment when help, even a minimum, becomes necessary. Lists of those living in the same district exist (but may have gone unnoticed, which is a pity) in the List of Members which you should have received, and it is hoped that some former colleagues will get together to share views and help each other.

In Nyon this is already being done at the Ecole Club Migros (La Combe parking), where once a month under the leadership of Robert Yazgi, a small group meet to chat and exchange views over a coffee.

We hope to find more volunteers to guide other such meetings and the Committee is looking for suitable places to hold them. If you are able and willing, please contact me, Odette Foudral, by e-mail (aafifics@unog.ch), or in writing, quoting "Rencontre Quartier". This should go hand in hand with a real involvement in local life, which can bring a lot of enjoyment and help, as for example the "Cité Seniors" which has been mentioned several times.

To return, however, to the article, the greatest fear of those interviewed is a loss of memory (59%) but here again everyone can confront this by refusing the easy way and continuing to make the mind work, and by refusing to be old!

Odette Foudral



HOW WILL THOSE IN NEED OF CARE BE SUPPORTED IN 2030 ? EUROPEAN PROJECTIONS

The demographics of ageing give rise to concerns for a considerable increase in the numbers of older people suffering from incapacity and being in need of support. Just how many will there be? How will they survive? Will they have a spouse or child to look after them? To know better the European situation, a team of researchers, under the leadership of Joëlle Gaymu, has worked on projections of the ageing population up to 2030 distinguished by different family situations. Here are the main results.

From now until 2030, everywhere in Europe, the population aged 75 or more will increase significantly. Even if the majority of older people live in good health, the risk of physical and psychological dependence also increases with age. Regular help then becomes essential and the first line of carers are spouses and children; as they disappear or are enfeebled there is need for professional help. But can elderly Europeans in need of care depend on their families in the future? A study by the National Institute for Demographic Studies (INED, Paris) has looked into their probable evolution over the next two or three decades.

Having a spouse or child for support will be more frequent by 2030

In 2000, in Europe, the chances of an incapacitated 75 year old having a spouse were much greater for men than for women: 60% as against 19%. The majority of women (62%) could only count on the possible help of a child. More often than men (19% against 12%) women found themselves without a spouse or a child.

In the future, family support for old people is expected to change because of two basic trends: a reduction in widowhood and an increase in divorces. But these trends will vary according to age and sex.

For women, the increasing divorce rate will be more than offset by the marked reduction in widowhood as a result of declining mortality and a reduction in the longevity gap between men and women. Women in all European countries can therefore count more frequently on the presence of a partner to face their incapacity. The trend is particularly significant in those aged 85 or more: at these ages, the presence of a spouse will be, almost everywhere, three times more frequent in 2030 than in 2000 (22% against 9%)

For men 85 or older, the reduction in widowhood will have the same effect and will ensure that they have the support of a partner in case of incapacity (53% against 42% in 2000). Those in the 75 - 84 age bracket will also less often be widowed (13% in 2030 against 21% in 2000) but also more frequently divorced (13% against 3%). At these ages, there will therefore be less men in couples. This trend is evident in the majority of countries, except the UK, Italy, Portugal and the Czech Republic where the chances of living as a couple remain unchanged.

Those incapacitated without family help could remain stable

If their state of health remains constant from now until 2030, the number of incapacitated Europeans aged 75 or more will increase by 72% on average.

The percentage of this group who are without the support of their spouse or children will increase much less by comparison. On the assumption that their state of health remains constant, the increase will be of the order of 25% by 2030

This means that in the future, the number of those having need of professional services - including residential care - will grow much less quickly than those having family support. Moreover, an improvement in their state of health could greatly affect the need for help. In such a scenario, not only would the growth of the incapacitated population be almost halved (falling from 72% to 41%) but the population having only family help would reduce or remain stable everywhere except in the Netherlands and Finland.

Those having a spouse and children support will increase the most

If having a partner or a child makes one, *a priori*, less vulnerable to incapacity, the life of those whose spouses are in ill health or whose children are not available can become critical. Not being able to count on the support of a child is typical for aged incapacitated women. But the increase in such cases will be smaller than for the population as a whole. Those having a spouse as sole support will increase markedly. Finally, from now until 2030, those having both spouse and child support will increase most significantly. Nevertheless the responsibility for those who are incapacitated does not only depend on the increase in the numbers of older people.

In the majority of cases, the increase in the numbers of those suffering from incapacity will, in the next three decades, be made up of those having the potential support of family members. Nevertheless caution remains. Moreover, the growth in the numbers of very old incapacitated people, the increase in male support and the more frequent survival of couples in which both partners are incapacitated are among the factors which will increase the calls for professional support. In the future, even more than today, policies for managing incapacity will have to make "help to the helpers" an even greater priority.

Source INED - Paris: *Population and Society* - Joëlle Gaymu.



ALTERNATIVE MEDECINES

INTERVIEW WITH DR. TEE TONG ANG (by courtesy of *UN Special*)

Over two hundred people, UN staff members, health professionals and interested persons attended the first lecture organized by the "UN Club Health and Wellness". It was delivered by Dr. Ang, from Singapore, who was visiting Geneva.

Founder of the Chinese Nature Cure Institute in Singapore, Dr. Ang explained how to preserve one's health and promote self-healing by opting for a holistic approach based on an appropriate and personalized food diet which takes into account seasons and the person's current own condition, the use of specific herbs, specific exercise, acupuncture, self-massage (acupressure) and meditation. He then presented the new Chinese medical approach based on the findings of Professor Yingqing Zhang of Shandong University (China) which demonstrate that the information of the entire organism is contained in embryo cells. By stimulating precise acupuncture points, it is possible to activate the growth factors which ensure a proper cell differentiation and full development cycle. This makes it theoretically possible to repair damaged tissues and bones, re-establish normal biological cell processes, including in tumours, regulate proper hormonal secretions, trigger body growth and balance body functions. While research is still underway, Dr. Ang showed examples of remarkable results already achieved to-date in treating hard cases and heavy pathologies where all other treatments had failed. This has led to the development of "ECIWO-acupuncture" which complements traditional practice developed over thousands of years (see here-below the fourth question in the interview Dr. Ang gave to *UN Special* on the occasion of his lecture at the Palais des Nations).

Professor T.T. Ang began studying and exploring acupuncture in 1961, travelling extensively to various institutes and hospitals in Hong Kong and various regions of China. He is among the pioneer research fellows in the new field of ECIWO biology and its applications in medicine. T.T. Ang is also an expert in Taiji and Qigong.

During your lecture you presented Chinese medicine as a holistic approach to health. Can you explain what this means and how people everywhere can apply the related principles to their lives for better health and well-being?

In Chinese medicine, we look at health as an integrated result of our food habits and lifestyles. Hence, our approach to health extends to eating suitable food and herbs, and incorporating exercises in our daily lives, to prevent illness, maintain good health, and heal the body from illness. Food and herbs can be classified into cold, hot, or neutral properties. Through understanding their unique properties and applying these theories to the food we eat, we can adjust our “Zangfu imbalances” (i.e. imbalances created in some of the body’s main organs), which in turn helps in disease prevention. Choosing the right exercises, too, can help adjust our bodies’ imbalances. Traditional forms of healing exercises such as Taichi and Qigong meditation are not only well known for their healing properties, but are also a good way to relax. That’s probably why they are still widely practised today in China and in many other countries. If need be, health will be restored with the help of other remedies, including the practice of acupuncture.

Could you say a few words on the basic theory of Traditional Chinese Medicine (TCM)?

This theory, Zang Fu, is a description of the main vital organs in the body. Each Zang Fu in the body has an individual meridian which can be found along the hand or the foot.

Each meridian can be further classified under Yin or Yang (which represent opposite properties such as cold/hot, deficiency/excess or interior/exterior). Well-being depends on balancing Yin and Yang at all times. There are twelve regular meridians separated into three groups. Each group is further divided into two subgroups, each consisting of a pair of meridians. All the meridians have an individual series of acupoints which can be found at different very specific locations in the body. The first group, Tai Yin, consists of the Lung Meridian on the hand and the Spleen Meridian on the foot. Yang Ming consists of the Large Intestine Meridian on the hand and the Stomach Meridian on the foot. This group often relates to infectious diseases of the digestive system and to environmental or weather-related syndromes.

The second group, Shao Yin, consists of the Heart Meridian on the hand and the Kidney Meridian on the foot. Tai Yang consists of the Small Intestine Meridian on the hand and the Urinary Bladder Meridian on the foot. This group often relates to circulation, the nervous system, and the reproductive system. The third group, Jue Yin, consists of the Pericardium Meridian on the hand and the Liver Meridian on the foot. Shao Yang consists of the San Jiao Meridian on the hand and the Gall Bladder Meridian on the foot. This group often relates to the lymphatic system, immunity, the body’s defense system, and to vital systems for detoxification.

When there is a symptom, with TCM you often treat another organ (for example, in the case of a trigeminal pain for a patient, you treat the kidney). Can you explain why?

When a person suffers from illness or presents a series of symptoms, it can be due to an imbalance of a particular Zang Fu/organ within the body. The treatment can be done on the respective meridian or another location away from the affected area.

For example, in the case of trigeminal neuralgia, treatments can be made on the Shao Yang Gall Bladder Meridian, where the acupoints are located on the facial region, or acupoints in Shaoyang San Jiao Meridian, accompanied by the acupoints on Shao Yin Kidney Meridian such as Taixi (K3). The kidney, as a Zang Fu, controls the nerves in the entire body.

What are the ECIWO biology and the bio-holographic law of nature?

ECIWO, or Embryo Containing Information of the Whole Organism, is a biological theory which can be applied to all living organisms. For example, each seed consists of the information equivalent to an embryo along with the “Life Force” of the plant. The quantity of seeds would reflect the life force of the fruit. In practice, between a kiwi and an orange, the kiwi will have more life force as it contains more seeds than the orange. By consuming the fruit, a person introduces more life force into his body and will absorb the benefits of the fruit. Similarly, this theory can be applied to the human body for diagnostic and treatment purposes, for example, to the Acupoints located on the Long Bones System or Metacarpal Bones System.

There are many ways to determine the life force of a human body, such as a person’s voice. In ancient China, before modern technology was available, a gentleman’s family would appoint a matchmaker to observe the number of siblings an ideal future daughter-in-law had, to determine the life force and fertility of the lady. Between a leaf with many edges and a leaf that is rounded nicely, the many edges are the many life forces it contains. Bio-holographic law explains the complete biological records found in any natural

organism of size and shape. The theory can be observed in the case of a human body, the tongue and the palm, ear, etc. It can be applied to relations between Zang Fu (main organs).

For example, a TCM physician can obtain a pulse diagnosis by palpation of the wrist and radial of the lower arm, also known as Cun Kou. It is divided into three regions, each reflecting the upper body, such as lung, heart, or blood circulation system; middle part of the body trunk such as liver, gall bladder, stomach, spleen or digestive system; and lower body, such as kidney, urinary bladder, large intestine, or reproductive system. Tongue diagnosis is another method where the different regions on the tongue reflect the different Zang Fu conditions the region is under. Very often, the above methods of diagnosis are practised to determine the condition of a human body.

What is the difference between «classical acupuncture» and ECIWO acupuncture»?

In classical acupuncture, the main meridians from Traditional Chinese Medicine theory are used for health and treatment purposes. In the practice of ECIWO Biology in acupuncture treatments, treatment includes the use of points outside the main meridians, such acupoints from the Long Bone System or Metacarpal Bone System. This often provides greater accuracy in diagnosis and treatment of ailments when used in combination with classical acupuncture techniques.

Jean Fabre et Muriel Scibilia (UN Special)



TAXATION

TAXATION OF UN PENSIONS IN CANADA

The Canadian taxation authority (Canada Revenue Agency) has re-confirmed, based on recent discussions with the US taxation authority (Internal Revenue Service), that under the terms of the Canada-US Tax Treaty a portion of UNJSPF payments to UN system retirees residing in Canada is non-taxable on Canadian tax returns. Guidelines have been established for taxpayers residing in Canada to calculate the amount of the non-taxable portion based on the same formula used for UNJSPF recipients resident in the USA. AAFI-AFICS members residing in Canada may obtain additional information by *writing* to the Canadian Association of Former International Civil Servants (CAFICS), c/o International Civil Aviation Organization, 999 rue University, Montréal (Québec) H3C 5H7 CANADA ; e-mail : acafi-cafics@icao.int. AAFI-AFICS members who are also CAFICS members will be receiving this information automatically. It is important to note that the guidelines provide for survivors of UNJSPF recipients also to qualify for a non-taxable portion. Retirees who elect to take a partial lump sum payment at the time of retirement are also eligible under the guidelines. The Canada Revenue Agency considers requests for adjustments of past returns (up to ten years) in cases where tax has been paid on the full amount of the UNJSPF payment received during a tax year.



OF CABBAGES AND KINGS

Go Global and Bust

When I was young, I felt it my duty to worry about the whole world, not just about my own neighbourhood. I was concerned about Patagonia (not quite sure where and what it was) and the floods that had taken place in Hokkaido rather than the local garbage collection system or the potholes in the road.

I remember seeing a play in Bombay in the early 'forties. It was about a small town where the resident intellectual who could read and actually possessed a radio, was always urging his fellow inhabitants to worry about Poland – he pronounced this with the accent on the second syllable: PoLAAAAND. The play was in Urdu by Khwaja Ahmed Abbas, a popular columnist; I had adopted him as a friend, guide and mentor, whether he liked it or not. I remember his frequent admonitions: *Forget the fancy phrases. Facts and more facts is what you want not airy-fairy phrases.*

Where was I? Oh yes, following world news and worrying about distant lands. So I read the newspapers every day and felt satisfied that I was doing my duty as a citizen of the world. It wasn't just the cricket scores that I read, oh no. I read about revolutions in tiny countries I had never heard of; changes of government in others; earthquakes in still others.

I was cured of my addiction to newspapers in one fell swoop. It came about in the following fashion. On the way home one evening, I stopped at a small grocer's shop (no supermarkets in those days). There was a pile of newspapers at the check-out counter. I added one to my shopping basket. As was my devoted wont, I read it cover to cover: new conflict in Eritrea, revolution in the Coco Islands, earthquake in Ecuador. And then, by accident, I noticed the date and saw to my amazement that the paper was six months old. Obviously it had been kept on the counter to wrap up vegetables and such.

I was shocked. How could I save the world if I couldn't tell May from December? What price having read about the conflict in Eritrea and the revolution in the Coco Islands if I was six months off without realising it? I began to pay more attention to local news such as why the powers that be were messing around with our bus route rather than revolutions in the Coco Islands.

And now, fifty years later, along came a crisis that would let me undertake both duties – world wide and local – in one stroke. *The decisions made this weekend will shape our lives for years to come*, screamed one headline. It was obviously my duty to find out all about these decisions. Of course, by the time you read this, all will be over and no doubt we will be well into the next crisis. No matter, one must begin somewhere, so I plunged into my studies of the crisis of the day, the global financial crisis.

Shall I share the expertise I acquired with you? I may be a bit wrong here and there but basically I've got it clear. The quotes are from real experts who flaunted Ph,D after their name and hit the headlines. Well, the first thing to learn was that the crisis was due to *greedy and reckless financiers*. Some respectable writers worded this differently: it was due to *high default rates of sub-prime mortgages*. What on earth does that mean? you will ask. In fact it means: greedy and reckless financiers.'

These greedy and reckless financiers are the people we read about: flitting around in their private jets, spending weekends in luxury homes in the Caribbean or in luxury chalets in the Alps, driving – or rather being driven – around in Rolls Royces, throwing parties for a hundred people in classy hotels, and so on. You get the picture. Actually, though I am not going to admit it, I rather envy these people; I think I would make a very fine greedy and reckless financier.

But life is earnest, life is real; it cannot be lived in castles in the air – or luxury chalets in the Alps. What was the crisis doing to my money? What was happening to my pension? I made inquiries. The Bank assured me that though all the financial institutions of the world were in collapse mode, my investments were all right. The Pension Fund assured me that though most pension funds were in despair, ours was all right. In short, I was all right.

With all the studies I've made, I have become an expert and I would like to share my expertise with you. The quickest way of doing this would be for me to give you a selection of headlines and important passages from the newspapers. Here they are; read them and you will also be an expert.

Markets plunge, but it could have been even worse.

Under the US plan the Government is guaranteeing Government loans to banks.

The Government is Planning to invest \$250 billion in preferred stock.

Pumping in \$700 billion.

Rescue Part 2: \$800 billion.

Bern pours \$68 billion into UBS.

US Treasury will make substantial profits on investments if the banks return to health in a few years.

It would rebound to its benefit if the relative leniency helps the banks to recover quickly.

US and EU coordinate between them on recast of financial system.

Bail out and Buy in.

No bailout effect seen in US.

A Mad Scramble for Bailout Cash.

US Makes Big Shift in Bailout to Aid Lending.

Bailout to Nowhere.

McCain offers a plan.

New economic plan is offered by Obama.

Europe agrees to banking reserve

ECB has thrown caution to the winds in trying to prevent Europe's financial system from falling apart.

Banks slow to Sign Up for Rescue in Europe.

Many are worried over market reaction.

Well, as a matter of fact, I have one headline which makes all the others redundant. So let's have that and we can be sure that that is all we need. Here it is and it is in caps.

THE FINANCIAL WORLD IS IN A MESS

One editorial suggestion: Delete the word "Financial".

Aamir Ali



HUMOUR

You know you are living in 2009 when ...

You accidentally enter your password on the microwave.

You haven't played solitaire with real cards in years.

You have a list of 15 phone numbers to reach your family of 3.

You e-mail the person who works at the desk next to you.

Your reason for not staying in touch with friends and family is that they don't have e-mail addresses.

You pull up in your own driveway and use your cell phone to see if anyone is home to help you carry in the groceries.

Every commercial on television has a web site at the bottom of the screen.

Leaving the house without your cell phone, which you didn't have the first 20 or 30 (or 60) years of your life, is now a cause for panic and you turn around to go and get it.

You get up in the morning and go on line before getting your coffee.

You start tilting your head sideways to smile.

You are reading this and nodding and laughing.



TRAVEL

VISIT CAMBODIA – WE MUST NEVER FORGET

It was only in 1992 that Angkor was classified as a cultural heritage. Far too late to save most of the temples that had already been ruthlessly pillaged despite the many documentaries that had illustrated their beauty and fragility. They are a unique symbol of the history of the Khmers. It is as if we were to destroy Versailles.

Although I agree with the guide books that Angkor Wat is somewhat over publicized and photographed, I could not help being spellbound. After listening to our young guide who knew the history of her country so well, all we needed to do was to follow the scenes of the story of Ramayana on the extraordinarily well preserved bas-reliefs along the immense galleries: the churning of the ocean of milk (*amritamanthana* is one of the fundamental myths of Hinduism), the "Heavens and Hells" with its procession of the blessed and the wicked, and many other scenes. It would need 10'000 photographs to convey my admiration of the detail, the imagination and the beauty of the Apsara sculptures. We played the true tourists by going to the "Son et Lumière", which gave us even more pleasure in listening again to the story of Ramayana, and in the evening only the splendours of the site can be seen.

It was, however, at the Bayon at Angkor Thom that I remained breathless at the sight of the towers with those faces that contemplate you smiling, visited with an interior light, and certain of their strength and eternity, although 1200 years have left scars that reveal the greed of man. Indeed, maybe nature that had covered them for centuries foresaw this sad future and tried to protect them.

We were fortunate to be almost alone during these visits because the crisis at Bangkok airport had deprived Cambodia of its tourists. Cambodia has no international airport, so visitors have to transit in neighbouring countries. Our choice of a semi private tour also allowed us time to appreciate, see, and visit some lesser known or less accessible sites.

Another marvel awaited us at the temple of Banteay Srei, a jewel of pink sandstone in the morning light.

We were rewarded with a final recompense of a visit to the temple of Koh Ker with its pyramid so similar to the Matchu Pitchu and Beng Mealea. Once again, nature has shown its strength, roots grasping the towers like a boa grasping its prey. It is a long drive to reach these temples, and numerous signposts warned that mines are still reminders of the Cambodian tragedy.

After a very interesting visit to the Museum of Siem Reap, we were lucky enough to see the spectacles put on by the Cultural Centre which show that the Cambodians have the need to remember their traditions.

I can but recommend a visit, really soon, to these splendours, if possible individually rather than in a group with too many images, seen too quickly. There are guides who speak French even though the population at large has completely forgotten the language. They welcome those who have rediscovered their temples, Henri Mouhot and the very controversial André Malraux. What more can be said than to give praise to a people that are poor but never envious.

Odette Foudral

CECHY SPA TRIANGLE : HEALTH AND WELLNESS

This follows an AAFI-AFICS group travel visit to Prague, Ceske Budejovice, Cesky Krumlov, Karlovy Vary, Dresden (29 September - 6 October 2008).

Formerly a Slavic kingdom, Bohemia became a province of the newly formed Czechoslovakia by the Treaty of Versailles in 1919. The region of Cechy in the western part of independent Czech Republic consists chiefly of a plateau closed by mountains that has been a destination for prospectors, Christian pilgrims, spa visitors and nature lovers.

Amongst the historical, architecture, leisure and natural features, it is endowed with therapeutic minerals from its deep thermal springs and hot mud pools. Its mountains and forests are protected as natural monuments or reservations. There are many rare flower and plant species with marshes, natural lakes and bog lands. Nature trails can be explored that are designed to protect rare animal species, bog vegetation, salty swamps and other unique features that have formed during different geological periods of the region.

Some 150 years ago the Cechy Spa triangle of Marianske Lazne, Karlovy Vary, Frantiskovy Lazne was a fashionable European centre. "Taking the waters" in the historical towns were the powerful and rich from Europe and the wider world including emperors and tsars, kings and sheikhs, aristocrats, artists and people from the rich upper middle class. Those who could not afford to stay in the spas could have the healing water delivered while the poorest could draw it directly from the natural thermal springs.

Between the late nineteenth century and start of World War I the so-called Golden Age of the Cechy Spa triangle saw the construction of elegant colonnades in the towns. Intended to enable walking and drinking of mineral water directly from the springs, they became part of the spa social life for the rich visitors. These 'airy temples' of healing waters took on a life of their own and remain features of the spa towns today. The colonnades are popular with visitors who continue to drink water from the thermal springs.

After a period of steep decline, more recently the region of the Cechy Spa triangle has been revitalised offering modern facilities of balneology in its many spas throughout the region. In the footsteps of rich and famous, the historical towns provide a variety of medical and dietary cures targeted to treat specific health disorders while others focus on regeneration of health and wellness, relaxation, cosmetic and related treatments.

In addition to the imperial elegance of buildings with Baroque and other periods of architecture, luxury hotels and shops, the spa towns boast miraculous healing effects for curists ... that could be related to blessing of the springs that opens the new spa season ... in Karlovy Vary.

Called the 'thirteenth spring', for two centuries a popular Czech herbal liqueur Becherovka "invented" by a local pharmacist has a reputation for 'healing power'.

Ita Marguet



BOOK REVIEW

Equality of Men and Women at Work

Eve C. Landau and Yves Beigbeder (AAFI-AFICS Committee member) have just published "From ILO Standards to EU Law: The Case of Equality between Men and Women at Work" (Martinus Nijhoff Publishers 2008). The Foreword has been written by Emeritus Professor and Judge Lucius Caflisch, at present Member of the UN International Law Commission.

The book portrays the achievements and progress of equality at work between men and women. The relevant UN Conventions and the numerous ILO Conventions and Recommendations are recalled. The European Union has applied and developed the universal ILO standards, empowering rights of equality with effective remedies through EU legislation and enforcement by its Court of Justice. The issues covered include equal remuneration and treatment, positive or affirmative action, dignity of the worker, maternity

protection, part-time work and indirect discrimination, workers with family responsibilities and child care, with detailed references to judgments of the EU Court of Justice. New perspectives and the ILO Decent Work Agenda are addressed in the conclusion.

Eve Landau is a former Professor of Law at several Universities and a former external collaborator of the ILO. She has written numerous books and articles on International Law, European Law as well as on Labour law. Y. Beigbeder, a former WHO official, has written many books on international organizations and administrations as well as on International Criminal Tribunals.



DEATH OF MARIO TAVELLI

As we were finalizing this *Bulletin* we learned the sad news of the death in Geneva on 23 February 2009 of our friend and colleague, Mario Tavelli, after a long and difficult illness.

After retiring from the ILO, where he had for many years been a pillar of the Distribution Section, in 1995 Mario took over from Pierre Boulas as Secretary of the ILO Section of Former Officials, and since 2003 he has represented the ILO Section on the AAFI-AFICS Committee.

He will be remembered as someone whose smile belied his strong convictions, and his constant endeavours to protect and improve the interests of ILO retirees, to whom he had devoted his retirement.

We present our sincere condolences to his wife, his family and his friends.

The Committee



BRITISH PASSPORT SERVICE

We were advised at the end of January by the British Consul General in Geneva of the move on 1 January 2009 from Geneva to Paris of the passport service for British nationals in Switzerland. Since that date, applications must be posted to the British Embassy in Paris – B.P. 111-08, FR-75363 Paris CEDEX 08. New passports will hopefully be issued within 2 weeks, and will be returned by courier service.

Additional information is available on <http://ukinswitzerland.fco.gov.uk/en>. You can also download an application form on <http://ukinfrance.fc.gov.uk/en/passports>.

One of our members has placed a petition with No. 10 Downing Street for passport renewal facilities to be reopened in Switzerland. To sign you should go to <http://petitions.number10.gov.uk/legalrights/> and then type in the appropriate box Passport Petition Pattinson. There is no need to write in a postal code. Simply tick "Expatriate".



NOUVEAUX MEMBRES NEW MEMBERS

ALAIN Daniele # (WMO)	Rue des Bugnons 14 CH-1217 Meyrin	0041 22 782 5729
AI-JABOORI Saadi # (ITU)	Chemin du Pommier 10 CH-1218 Le Grand-Saconnex	0041 76 277 3999 saadi-aljehoori@bluewin.ch
ALIMOHAMED Iqbal # (UNHCR)	Chemin Moise-Duboule 35 CH-1209 Genève	0041 22 788 4788 iqbal_alimohamed@yahoo.com
ARMANGIL Osman G.	Chemin de la Tourelle 8 CH-1209 Genève	0041 22 798 4986 oarmangil@gmail.com
BATHIJA Sham (UNCTAD)	Chemin Jacques-Attenville 30 CH-1218 Le Grand-Saconnex	0041 22 788 6755 sham.bathija@gmail.com
BAUWENS Elsa # (ILO)	Chemin de la Grabelle 28 CH-1224 Chêne-Bougeries	0041 22 363 6816 elsabbb@yahoo.com
BELASCO Kenneth C.(ILO)	Chemin Crêts-de-Pregny 27 CH-1218 Le Grand-Saconnex	kbluvzu@gmail.com
BENDICK Claudia T. #	38 rue Le Corbusier CH-1208 Genève	0041 22 346 0165
BEVAND Nicole # (WHO)	Rue des Belles Filles 22 CH-1299 Crans-près-Céligny	0041 79 3187 907 m.bevand@bluewin.ch
BOUWMEESTER Jan # (UNICEF)	Chemin de la Louvel CH-11 96 Gland	0041 22 364 3435 labouwmeester@bluemail.ch
BUCHWALDER Michel & Christy #	Avenue François-Besson 20 CH-1217 Meyrin	0041 22 782 0314
BURKE Joanne # (UNDP)	Chemin de la Tourelle 14 CH-1209 Genève	00 41 78 771 9364 jburke1200@yahoo.com
CARBALLAS Manuel #	Chemin sur La Gare 6 CH-1277 Borex	0041 22 367 2575 carballo@bluewin.ch
CAUGHLEY Tim # (UNOG)	Rue du Château 1 CH-1266 Duillier	0041 22 363 0950 tcaughley@gmail.com
CLARKE Susan # (UNCTAD)	Rue Merle d'Aubigné 19 CH-1207 Genève	0041 22 735 9520 intersue@hotmail.com
COPPO Victor (UNCTAD)	Avenue Luserna 9 CH-1203 Genève	0041 22 345 0921 victor.coppo@bluewin.ch
DOMMEN Edouard	Chemin des Mollies 100 Ch-1293 Bellevue	0041 22 774 1884 edommen1@worldcom.ch
DRAGER Nick # (WHO)	Chemin Franconis 38 CH-1290 Versoix	0041 22 755 2654 ndrager@yahoo.com
EÏD Monique # (WHO)	Rue de Vermont 42 CH-1202 Genève	0041 22 733 7540 eidm@sunrise.ch
FERRAND Monique (UNECE)	Grand Montfleury 6 CH-1290 Versoix	0041 22 755 3326 monique.ferrand@bluewin.ch
FINKELSTEIN Caroline (ILO)	Chemin des Vieux Saules 5 CH-1295 Tannay	0041 22 776 2556 caroline.finkelstein@bluewin.ch
FRIZON DE LAMOTTE Nicolas # (UNITAR)	Les Portes de Genève 9 chemin du Pré Similien FR-01210 Fernay-Voltaire	0033 450 406107 frizondelamotte@gmail.com
GARCIA GARNATEO Ventura # (UNOG)	Chemin de la Croix Verte 218 FR-74560 Esserts Salève	0033 6 8132 6544 vgg1@orange.fr
GRIFFIN Barbara (WHO)	Chemin des Mollex 3 CH-1258 Perly	0041 22 771 3508

GROSSINI-WELLEMAN Micheline # (IPU)	Chemin du Facteur 6 CH-1288 Aire-la-Ville	0041 22 757 5953 grossini.micheline.aldo@sunrise.ch
GUINET Christiane M. (UNOG)	66 chemin de Montbernier FR-38300 Bourgoin-Jallieu	0033 6 2134 7412
HAMIDA Hedi # (O.-HCHR)	Rue de Lausanne 141 1211 Genève 1	0041 22 731 9217
HEALY Bernadette (UNOG)	Route du Commugny 10 CH-1296 Coppet	0041 22 776 0043 healyb14@hotmail.com
HEIN Eckhard W. (FAO)	Schlegelmattli 3 CH-6373 Ennetbürgen	0041 41 620 8724 eckhard.hein@gmail.com
HENNING Alejandro C. (WHO)	Quai du Seujet 20 A CH-1201 Genève	0041 22 738 2448 henningale@hotmail.com
JAZAIRY Idriss # (IFAD)	Château de Marcellaz FR-73410 St. Girod	0033 479 630061
KOMLEV Lev (UNCTAD)	Route de Saint-.Cergue 23 CH-1268 Begnins	0041 22 788 4895 komlev2004@yahoo.com
LÉCART Arlette # (WIPO)	Avenue Gaspard-Vallette CH-1206 Genève	0041 22 300 3760 arlette.lecart@bluewin.ch
LOPATKA Jacques # (IMO)	Les Choulets N 20 FR-01220 Sauvigny	0033 6 0744 3724 rlopatka@free.fr
MADBOULY Baha # (UNOG)	Rue François Durafour 5 CH-1220 Avanchet Parc	0041 22 797 1065 bahaamadbouly_51@hotmail.com
MAZZOLINI Giorgio # (UNOG)	332 rue du Moulin FR-01170 Cessy	0033 450 418819
MONTANT Bernard (WHO)	Chemin de la Montagne 64 CH-1224 Chêne-Bougeries	0041 22 349 5861
MUIR David A. (WHO)	Chemin du Chêne 8 CH-1260 Nyon	0041 22 361 4603 davidamuir@bluewin.ch
MUNYAMAKUBA Deo (ILO)	Chemin des Montagnais 23 CH-1214 Vernier	0041 79 661 5925 dmunyamakuba@gmail.com
NAHMIAS Michèle	Chemin des Tulipiers 23 CH-1208 Genève	0041 22 700 9263 michelenahmias@gmail.ch
NERI Daphne M. # (UNOG)	Route du Jura 9 CH-1296 Coppet	0041 22 776 2605 daphne.neri@sunrise.ch
PERCIVAL Ross # (UNOG)	363 rue des Terrasses FR-01710 Thoiry	0033 450 208693 percival363@aol.com
RHARHA Mohammed # (UNOG)	Chemin des Colombières 33B CH-1290 Versoix	0041 22 755 4024
RICHARD Janet E. (WHO)	Chemin de Magneneche 10 CH-1867 Ollon	0041 24 477 3844
SOKOLOFF Jacqueline #	Chemin Colladon 7 CH-1209 GENÈVE	0041 22 730 7808
STEPHENSON Ursula (UNECE)	Rue des Délices 31 CH-1203 Genève	0041 22 345 7929 ursula.stephenson@bluewin.ch
TARRY Eliette (WMO)	Rue de la Combe 21 CH-1260 Nyon	0041 22 361 6487 ewtarry@bluewin.ch
TOMA Marcia C. (WHO)	Route de la Gare-de-Satigny 31A, CH-1242 Satigny	0041 22 753 2203 tomarcia@sunrise.ch
VIENNE Liliane E.C. (WHO)	Rue de Montbrillant 52 CH-1202 Genève	0041 22 734 3743
YADDEDEN Lydia # (WMO)	Rue de Vermont 32 CH-1202 Genève	0041 22 733 6069
ZHURAVLEV Alexandre #	Les Colverts, 95 rue du Jura FR-01220 Divonne-les-Bains	0033 450 992925

CHANGEMENTS D'ADRESSE CHANGES OF ADDRESS

BESADA Jorge	32 rue des Alpes FR-01170 Segny	Jorge.besada@orange.fr
CARMINATI Dario	Via Archimede 152/12 IT-00197 Rome	dario@darioarminati.org
DIXON Hubert	424 route du Crêt, La Balmette FR-74270 Marlioz	0033 450 778216 dixonhubert@aol.com
FAIRMONT Sydney	Avenue Trembley 12 1209 Genève	
FELDMANN Klaus	Luisenstrasse 7 DE-79410 Badenweiler	0049 7632 824 913 feldmann90@msn.com
HARRIS Elizabeth	102 boulevard de la Grotte- Rolland FR-13000 Marseilles	yoffik@orange.fr
HEIDLER Jean	18 avenue de Vessy FR-01210 Ferney-Voltaire	0033 450 406056 jean@heidler.fr
HORTLING Margaretha	C/o Viveca Hortling Route de Frontenex 61 CH-1207 Genève	0022 735 5590 vhortling@bluewin.ch
JOUNELA Eila	17 boulevard Maeterlinck FR-06300 Nice	Eila.jounela@wanadoo.fr
KLEVANSKI Madeleine	Les Pins Tranquilles 6 boulevard des Pins, Bt. B FR-06400 Cannes	
KOSUNEN Esko	Tunnelitie 14 B 7 FIN-00320 Helsinki	358 9 5870 397
KURLAND Ethel	27 B Westgate Lane US-Boynton Beach, Florida 33436	001 561 369 556
LEMACHER Helmut	Klostergasse 5 AT-6900 Bregenz	
LOPES BRAGA Rubens	Via Poggio Moiano 1, Interno 8 IT-00199 Rome	rubens.lopesbraga@fastwebnet.it
MAILLARD Jacques	Merlachfeld 161 CH-3280 Morat	jfmo@bluewin.ch
MAILLEFER Danielle	Rue des Ecoles 7 CH-1347 Le Sentier	0041 21 845 4129 danielle.maillefer@bluewin.ch
MARTINEZ Angel	General Pardiñas 17, 6° 1 ES-28001 Madrid	0034 91 431 2565 aamartinezj@wanadoo..es
McGILLIVRAY Warren	1229 Glyn Oak Place CA-Victoria B.C. VRZ 5J4	mcgillivray@caledoninst.org
NINABER VAN EYBEN Magda	Chemin des Prairies 4 CH-1279 Bogis-Bossey	0041 22 776 2409 magdanin@gmail.com

POULIQUEN Hervé	Foyer Keric an Oll Rue du Général de Gaulle FR-29630 Plougasnou	
RAPOSO Alfred	10 chemin de Carafaton FR-83230 Bormes les Mimosas	0033 494 307 236 fred.raposo@wanadoo.fr
RAVANEL Patricia	Hameau des Oliviers 96 rue de Cannes FR-06130 Grasse	Patricia.ravanel@wanadoo.fr
SIPP Michele	Les Jouvenons 490 route de la Vouettaz FR-74370 Argonay	dryade8@yahoo.fr
THOMAS Guy	Le Président, 1 allée du Clos FR-74100 Annemasse	guythomas@orange.fr
YOUNG Françoise	Le Parc A2 1140 route de Saint Jean FR-06600 Antibes	Francoise.young@laposte.net
VISSERS Antonius	St. Willibrordstraat 16 NL-6001 CA Weert	0031 495 451521 a.h.j.vissers@kpnplanet.nl

ILS NOUS ONT QUITTÉS THEY HAVE PASSED AWAY

UNOG – ONU GENÈVE

ABOU-FARES Samih	19 09 2008
AGOSTON I.	22 07 2008
ANDRAWIS Yvonne H.	21 05 2008
BACCOUCHE Habib	10 04 2008
BAUDET Chantal	09 12 2008
BELIME Paulette S.	06 06 2008
BEN AMOR Abdelmalek	29 05 2008
BERNARD Monique	27 12 2007
BOSSON Marcel	13 07 2008
CORDERO D'Aubui	03 09 2008
DUPONT-PUZENAT G.J.A.	28 06 2008
ENGBLOM Goran Magnus	29 06 2008
GASSER Joseph	05 09 2008
GRIVEL René	10 11 2008
HASSID Andrée	05 09 2008
IVANOVIC Branislav	28 09 2008
JAMIESON Marion McKellar	20 07 2008
KING Leslie	15 02 2009
KNOWLES Oliver	22 08 2008
KOENIG P.	26 09 2008
KOLOKOLTZOFF George	26 12 2008
LATIF Mohammad B.	13 08 2008
LUNDGREN Mats Harald	21 05 2008
MASIN Antoinette	16 07 2008
MAYOUD Pierre	07 07 2008
MICHEL A.	30 06 2008
MOTAMEDI I.	08 06 2008
PERRET Jacques	15 08 2008
PORRITT J. Eleanor	31 05 2008
SCOTT Charles	13 09 2008
THOMAS Denise	21 05 2008
VALENZUELA Bianca	29 07 2008
VOLTOLIN Matho	27 12 2008
WAUQUIER Maria Helen	27 02 2008
WAYNE Dior	07 08 2008
WUNDERLI Friedca	23 10 2008
WYSS Marcelle L.	03 09 2008

UNECE – CEE ONU

MISZCZOREK Christine Marie	12 09 2008
NUTTALL Deirdre	01 12 2008
OTT Gustave	10 12 2008
SICAT Norah	03 01 2009

UNHCR

CHRISTENSEN Christa	13 07 2008
COOK Elizabeth Anne	25 01 2009
FAZLI Faziul Haq	17 01 2009
GIRMA Gorfeneh	13 08 2008
HANIF Mohammad	18 08 2008
HOUSSOU Abel Dominique	06 01 2009

JAEGER Gilbert	01 02 2009
MANN Beverly	06 04 2008
N'DIAYE Delphine	05 12 2008
NIZIGIYIMANA Jean-B.	23 08 2008
WERNER Alwina	06 01 2009

GATT

AMUZZI Roberto	20 10 2008
DOESS Muriel	25 01 2009
MARQUES FLORES Luis	22 07 2008

ILO – BIT

ADENIS Jacques	29 12 2008
BASAZA-MPYISI E.	02 07 2008
BERGMANN Anneliese	04 11 2008
BERLHOUT Marie Françoise	05 09 2008
BOCHET Jean-Jacques	08 02 2009
BOTIZAN Petru	20 06 2008
BREJNEV Alexei	17 05 2008
BROWN William	10 08 2008
BUSCAGLIA Julia E.	09 09 2008
CASTOR Claude Frederic	08 11 2008
CHADSEY Antoinette	16 11 2008
CHISNALL C.	11 09 2008
CHIVERS Vernon T.	10 06 2008
CURTIS-CHROSCIEL Nassrine	13 01 2009
DA CRUZ MONTEIRO Francisco	18 01 2009
FORCADA MAROTO Emilio	28 02 2009
FLORES Alejandro	26 02 2009
FRANKEIWICZ Wanda	28 05 2008
FRERS Yvette	07 06 2008
JENKINS R.	12 07 2008
KRAUSE E.S.	14 11 2008
LAGNADO Lillian	11 01 2009
MOLES Luisa Emilia	23 06 2008
MOSHI Florentin S.	25 10 2008
NAIR Arackal N.	30 05 2008
NAKANISHI T.	30 04 2008
OLIVER Alzamora	08 11 2008
OVADIAS Peter	19 10 2008
PETERS Urbain	01 01 2009
PETROVIC Ljubomir	23 08 2008
RYSER Guy	07 08 2008
SCHAAD Evelyn Tony M.	04 12 2008
SHARMA Parvati	04 02 2009
SKERLY Maria	17 08 2008
SLATER Margaret	04 08 2008
SWEENEY J.	06 09 2008
TAVELLI Mario	23 02 2009
TAYLOR J.	30 07 2007
VALLON-FOURAGE Monique	04 09 2008
ZEVACO Claude	04 10 2008

ITU – UIT

ARTHUR H. 31 08 2008
BERNARD Jean P. 24 09 2008
CRUTCHER Brian 05 10 2008
DESTA Meshesha 25 12 2005
FERGUSON-NICOL Alexandre 04 07 2008
GONIN Yves 17 09 2008
JAIEVSKA Yentel Jacinta 16 02 2008
MAESTU BARRIO Pilar 01 10 2008
MAURICE Francine 06 08 2008
NOSSEN Rosemarie 15 11 2008
POMEL Monique 01 11 2008
SCHWAB Charlotte 17 02 2009

WHO - OMS

ADOREMOS Leonila 23 04 2008
AHMED MOHAMED Abdel 25 04 2008
AMEGA Dzaka K.D. 15 08 2008
ANDRIAMASY A.C. 23 06 2008
ARROYAVE G. 17 08 2008
BAASHER Taha Ahmed 15 06 2008
BARMES Rosemary 26 09 2008
BETANCOURT Luis R. 08 07 2008
BIDIOPAMY François E. 17 08 2008
BIEGEL Laudi Ferdinand 27 02 2009
BUISSON Christian 26 05 2008
CEVEY Gilberte 11 10 2008
CHAROEN-PAKDI Puangtong 02 05 2008
CHOPIN Michel Patrick 10 06 2008
CHUANG Cheng Hua 13 09 2008
COLLOMB Alice J. 25 10 2008
CORBETT Harry G. 02 06 2008
COSTA I. 11 09 2008
CUBA Caparo A. 29 09 2008
DAMUDE Donald 06 03 2008
DAS Kalipada 19 07 2008
DAW Kyi 18 09 2008
DE OLIVEIRA Ernesto José 09 08 2008
DE WILDE T. 04 11 2008
DELEKA François 13 10 2008
DIETHARDT Simone Elisabeth 04 06 2008
DONOSO Gonzalo 02 07 2008
GATES-BOTTON Pamela 22 10 2008
GENET Jean-Pierre 31 05 2008
GOODMAN Jane Robins 05 06 2008
GOULIOURAS Antiochos 13 10 2008
HANOUZ Mohammed 30 07 2008
ITOUA Josephine 17 09 2008
JULLIEN Michele M. 19 10 2008
KARNSTROM Gerda 22 10 2008
KILGOUR John I. 26 09 2008
KONRAD C. 14 07 2008
KRISHNAN Devakey 29 04 2008
LAHLOUB Jeanne 07 05 2008
LAMBERT Pierre Ramond 18 11 2008
LARREA Oscar 09 10 2008
LOGHTENBERGH Louise 21 06 2008
MALEK Abdel 20 05 2008

MALONGA Jean 16 08 2008
MANTILLA Jaime J. 29 05 2008
MARTENS-MOESLAAR Johanna 07 12 2008
MASIN Antoniette E. 16 07 2008
MAURI Spartaco 14 06 2008
MBENDANI Pierre Claver 17 07 2008
MOL Rumoldus S.M. 06 09 2008
MOQUILLAZA Delia 26 05 2008
MUGISA Connie Amooti 24 07 2008
OBANA Basile 14 05 2008
OCRAN Hector M. 27 09 2008
OLIVIER Louis 17 09 2008
OUEDRAOGO Moussa M. 02 06 2008
PETITPIERRE Claude 19 12 2008
RADOVANOVIC Nadezda 21 09 2008
RAO K-P. Chandra Sekhar 26 06 2008
REMI-KARAKUS Eulalia 09 11 2008
RHEE Hélène 02 02 2009
RICHARDSON Reginald K. 22 10 2008
RODICANJack 12 04 2008
ROY Aliza 02 04 2008
SAN LUIS Corazon 23 03 2008
SANTORO Gabrielle 28 07 2008
SARNA Bal Krishan 24 08 2008
SEAL Kenneth S. 24 08 2008
SETHI Gursharan 02 06 2008
SHIDRAWI George R. 17 07 2008
SHWE TUN U 23 08 2008
SILVA Severino Rodrigues 25 06 2008
SORENSEN Orla 07 06 2008
TESTUZ Suzanne M. 03 07 2008
VARELA Federico 10 06 2008
VICTOR Mahendar S. 28 07 2008
WASUNNA Ambrose Eric 27 06 2008
ZARRICUETA H.M. 15 03 2008

WIPO – OMPI

DELALOYE Carolina 30 10 2008
FRACCAROLI Elfriede 02 08 2008
LAGNIEU Michel Georges 30 06 2008
ROSSIER Henri 15 09 2008

WMO-OMM

LACOMBE Nadia Odette B. 27 10 2008
OWEN Wynham G. 01 03 2008
SAVTCHENKO Victor Gavril 15 08 2008

UNHQ – ONU NEW YORK

ALBANIS Evelyn-Helen 30 06 2008
ALLEN Dennis F. 16 05 2008
ARANGO Humberto 31 07 2008
ATTOLICO Lorenzo 23 06 2008
BESPOLKA Wasel 06 08 2008
BOGHOSSIAN Carmen 20 07 2008
BOUSQUET Georges 09 11 2008
BRACHE Letitia Bell 24 02 2008
BUNNEL Sune Martine 20 09 2008
CHANDY Varughese 25 10 2008

CHANG Wang-Shan	15 10 2008	PALMER Eileen	07 04 2008
CHARLEBOIS Françoise	15 03 2008	PAVICIC Anka	24 09 2008
CHIJARIRA Petrus	19 07 2008	POLLAK H.K.	19 07 2008
COATES Marie E.	12 05 2008	RICKETTS Dorothy	29 07 2008
CODINA Rosa	26 10 2008	RIPERT Aline	21 08 2008
COUGHLAN John	18 10 2008	ROGGIO Antonino	10 03 2008
COX James M.	18 09 2008	ROLZ-BENNETT J.	07 03 2008
DE GUZMAN Benjamin U.	07 09 2008	ROMANO C.	24 06 2008
DE JONG Anne	20 08 2008	ROY Françoise	22 07 2008
DE LEON José	27 10 2008	SABBAGH Felice	20 06 2008
DEAN Allan	27 07 2008	SHELLENBERG J.	01 05 2008
DEL ROSARIO Norma	16 03 2008	SCHWANES Nabil	17 07 2008
DRAGO Eugene J.	02 01 2008	SEN Keshap	16 07 2008
DRIGGERS David	30 07 2008	SESHIE G.	25 04 2003
DUQUETTE Angella	31 10 2008	SHIH J.	02 05 2008
EASTMAN Kenneth N.	30 08 2008	SILVA Unawatuna K.	27 09 2008
FRANKEL Anna C.	01 10 2008	SOMERS Margaret	09 04 2008
FREAKER F.	14 11 2008	SWANNEE Clara A.	11 07 2008
GADALLA Karam Moussa	18 06 2008	TAUPIN Jean Charles	09 11 2008
GAYE Cheikh	14 05 2008	THOMSON Daphne	10 05 2008
GOLDBERG S.	11 11 2008	VAN OIJEN Johann	07 06 2008
GOLDEN Mary	15 10 2008	VARDANIS Stella	31 08 2008
GONZALEZ Ignacio	13 07 2008	VEILIS Gunhild	21 10 2008
GUPTA Kanchan	12 10 2008	VIDAL Naquet A.	19 07 2008
GUTIERREZ Tomas Vivas	05 09 2008	WAND Foch	22 10 2008
HAGERBRANT Olove	02 10 2008	WEISS Carlos R.	29 05 2008
HANSELL Elizabeth Y.	07 08 2008		
JEAN-CHARLES Valery Ange	22 06 2008	ECLAC-CEPALC	
JERNIGAN Bruce Lloyd	21 09 2008	DE ANDRADE Carmen G.	18 09 2008
JIMENEZ Marco Vinicio	04 10 2008	DEL HIERRO M.L.	15 05 2008
KAO Yu Ying Eva	31 07 2008	ECHEVERRIA Eugenia	26 04 2008
KHAN Muhammad Khalid	01 10 2008	GARNHAM Mary	07 10 2008
KIEN Henriette Jacoba	01 07 2008	JIMENEZ CASILLAS Rosario	01 09 2008
KLUTTZ Edward	03 03 2008	KOUZMINE Valentine	09 05 2008
KOKIN Stanislav G.	09 08 2008	MUNOZ Manuel	17 09 2008
KOSTELJANETZ Tamara	19 02 2008	POLLNER Marco David	04 09 2008
KRATOCHIVILOVA Blanka	19 05 2008	SMITH Yolanda B.	19 08 2008
LANDERER Lily E.	27 08 2008	SOZA Hector	17 04 2008
LAZARUS David S.	12 10 2008		
LE GUAY F.	13 07 2008	ESCAP – CESAP	
LEVY Sarine	20 07 2008	FINLINSON Margie	03 09 2008
LIU John	28 08 2008	KAESUWAN Thongchai	08 08 2008
LOPEZ Leopoldina	06 12 2007	KOSOLSIT Thanom	07 10 2008
LUTERN Ilhan	07 09 2008	KRUSUK Somsri	31 10 2008
MAILLOUX George A. Jr	23 09 2008	LIANG Veng Lam	28 05 2008
MARNELL R.A.	11 09 2008	PINNIL Thawee	10 08 2008
McNEIL Brenda	13 09 2008	SANTHINAK Suanee	29 08 2008
MEEKS Howard G.	30 06 2008	TEN Hoope Henricus J.	26 05 2008
MONROY Yolanda	19 01 2008	TIWARI Sheila	17 09 2008
NAGATA Yutaka	26 10 2008		
NAPOLIELLO E.	23 05 2008	FAO	
NASR Mohamed	22 06 2008	AKAMA-KISSEH Kodjo N.	11 07 2007
NGUYEN Van Dan	16 07 2008	ALTISSIMI Pietro	11 09 2008
NUDELMAN Uribe Pablo	19 08 2008	AUBERT Yvonne	13 08 2008
NYUNT U Tin	03 09 2008	AYDOGAN Enver	01 05 2008
O'CONNELL Michael	08 08 2008	BARCALI Adriana	03 08 2008
O'CONNOR Anne	01 07 2008	BARCLAY-SMITH Roger W.	19 08 2008
OLLIVIER Joseph P.	31 05 2008	BELLOCCHIO Elvira	27 08 2008
OROZCO Carlos	22 08 2008		

BONI A.	30 06 2008	MEYER Jean C.	09 10 2008
BOWMAN Joyce E.	12 08 2008	MISIK Lajos	08 08 2008
BREWSTER Doris	30 06 2008	MORFAW Columbanus	30 07 2008
BURLANDO Giorgio	26 10 2008	MUSHI Ainia Abeli	30 05 2008
CABRERO-PROPERZI Francisca	01 11 2008	NEWIGER Nikolaus J.	06 08 2008
CANE Jacqueline	12 07 2008	NOBIS Gerd Paul	04 10 2008
CHENEAU Yves Paul	06 07 2008	NORDENSKIOLD Kjell	27 01 2008
CLAY Charles Herbert	24 08 2008	OKAI Matthew	09 06 2008
CORTONI Agostino	12 08 2008	OKRAH Emanuel Yaw	28 04 2008
CRAIG Dennis B.	13 08 2008	OLSEN Margaret	07 11 2008
CZARSKA DE WOUYTCH Renée	15 08 2008	OSORIO DE CHAPARRO Olga	13 08 2008
DEQUIN Horst	17 07 2008	OTANEZ Guillermo	07 11 2008
EDWARDS A.H.	06 05 2008	PACKARD P.	18 03 2008
EREN E.	06 08 2008	PINCIOTTI Elettra	24 06 2008
FAUSTEN DI CESARE Jacqueline	16 10 2008	PREM SINGH Dorothy	28 10 2008
FERGUSON William	19 05 2008	PYRATHON Pamela S.	18 07 2008
FINDLAY Angela	04 09 2008	QADDOURA I.S.	23 04 2008
FLERE Lilijana	06 10 2008	RAISANEN S.	10 08 2008
FUENZALIDA F.H.	01 08 2008	REID T.	02 01 2008
GEAHEL Laura	30 09 2008	SCARSELLETTI Antonino	12 07 2008
GOETHALS Jacques Fleix	29 05 2008	SETH G.	29 03 2008
GOLDBACH-CSONT Nancy	29 08 2008	SMYTH Anthony J.	16 08 2008
GOTZSCHE Else	28 08 2008	SORBARA Vincenzo	23 08 2008
GUIDONI L.	09 11 2008	SORRENTINO Roberta	10 07 2008
GULLAND J.	01 10 2008	STANSBY I.	01 11 2008
GUTTERIDGE P.C.	26 08 2008	STEFINOVIC Blazenko	22 06 2008
HABIB Abkar Hussein	15 08 2008	STEWART Daniel	31 08 2008
HAGUE Brenda	03 10 2008	TAMAJONG Simon Chening	11 08 2008
HAINES Dianne	02 08 2008	TOURE Saydil Moukhtar	11 08 2008
HAMON J.L.A.	10 07 2008	TOURE Boubacar	28 04 2008
HARRIZ Michel	06 06 2008	U Tun Tin	18 07 2008
HEGAZY Soad Ahmad Sade	03 11 2008	VERNY Odile	10 06 2008
HENDERSON Julian D.M.	20 09 2008	WAGNEUR Madeleine	26 10 2008
HERNANDEZ Bravo	28 10 2008	WAUGH DI LIELLO Lynda	01 10 2008
HURSEY Brian	26 05 2008	WHITING Margaret	07 11 2008
HUSS Bobbie Mae	21 09 2008	WRIGHT John Phillipson	29 10 2008
HUSSAIN Ijaz	04 10 2008	YOUSSEF Tewfik Zaki	14 03 2008
JOHNSON K.P.	15 08 2008		
JONSSON M.	09 06 2008	IAEA – AIEA	
JOSHI Lalit Ml	08 07 2008	BENNETT J.A.	03 11 2008
JUSTE C.	04 08 2008	CZOCK Karl-Heinz	27 09 2008
KAGHAN T.	06 06 2008	EVANS Gerta	08 09 2008
KASEM M.	26 07 2008	FLORKOWSKI Tadeus	20 09 2008
KENNEDY T.	14 11 2008	KOESCHE Gisella	28 07 2008
KNORR L.	29 04 2008	KREUTZER Wolfgang	05 07 2008
KOUDOGBO Etienne	05 08 2008	MOILANEN P.	05 06 2008
KUPPUSWAMY Sugantha R.	06 06 2008	NADEL David Joseph	28 08 2008
LAGOS Eduardo	13 09 2008	OUDEJANS L.	25 04 2008
LEE Chong Yeong	04 07 2008	RAO Koorapaty Venkata M.	04 06 2008
LEROY Chantal Françoise	29 09 2008	STROHAL Petar	20 02 2008
LODRICK J.C.	10 08 2008	TAN Tran Huy	04 08 2008
LOVAS L.	30 07 2008	VUISTER P.	10 06 2008
MANN Kharak Singh	06 08 2008	ZIRBS Waltraud	23 01 2008
MARTINKA E.	17 08 2008		
MASOUD Jihad Ibrahim	08 07 2008	ICAO – OACI	
MASTROCICCO G.	18 05 2008	BUJ Concepcion	27 08 2008
MBODJ Mahawa	03 05 2008	EHRENBERG Philip G.	18 03 2008
MEIHSL Peter	08 09 2008	FARNDALL C.T.	02 09 2008
MENDIS Jinadasa W.W.	12 07 2008	GREBOL Roger Jean-Marie	26 08 2008

LEWIS J.E. Marc	19 10 2008	UNECA – CEA	
MAISONOBO Ann Rosa	13 08 2008	KEBEDE Alemu W.	21 05 2008
McKINNON Therese	09 09 2008	KELPERIS Christos	22 07 2008
MIYAZAKI S.	11 11 2008		
NEGRE Nadine	27 08 2008	UNECWA – CESAO	
NEMEREVER William J.	18 08 2008	ABDALLA Ibrahim	18 09 2008
NEWTON Avis Betty	28 08 2008	BURNS Isabella	16 07 2008
PELLETIER Philiias	30 09 2008	FAYYAD Mohammad Salem	18 05 2008
ROSS F.	24 05 2008	MOURSI Rajaa	09 11 2008
SPENCER Phyllis	07 08 2008		
SVENSSON Kerstin	16 09 2008	UNEF – FENU	
VAAGE Harold	22 07 2008	BISHAY Gadalla Gadalla	02 07 2008
ICJ – CIJ		UNEP – PNUE	
EMERY M.E.	04 05 2008	KROUMKATCHEV Leonid Ivan	13 09 2008
		LEE Wo-Yen	29 05 2008
IFAD – FIDA			
MONARES Senen Anibal	29 09 2008	UNESCO	
		ABDEL-DAIM Abdallah	10 09 2008
UNCHS		ABOUZIT J.	16 06 2008
CHETTY Krishna S.	17 06 2008	ALMEIDA Georgina	02 07 2008
PATERSON Jean Betty	08 06 2008	ARGEMI Santiago	16 07 2008
WOLAK Zbigniew	15 05 2008	AVERBUCH Marie	11 07 2008
		BACHON J.	16 07 2008
UNDP – PNUD		BADIANA Nyohor Yok	18 05 2008
ACHARYA Ram Bahadur	31 07 2008	BAGRATION Demou	01 08 2008
ARACENA Cornelio	05 11 2008	BELTRAN DE HEREDIA José	26 07 2008
ASSAFO Koffi	24 08 2008	BERKOWITCH S.M.	01 10 2008
BA Abdoulaye	09 05 2008	BOSSUT Claudie	03 07 2008
BARRERA M.	05 05 2008	BRIARD Jocelyne	18 07 2008
BELGRAVE C.	08 11 2008	BULDROVA J.	08 10 2008
DE LEON Alejandra Banay	01 11 2008	DATTA Mallika	13 09 2008
DIRDJA Kosasih	20 05 2008	DIALLO Amadou	22 04 2008
EISA Mustafa Elhadi	29 11 2007	EYNON Emily	20 06 2008
EKOUE Dovi	03 03 2008	HAINES Dianne	02 08 2008
FATIMA Afshan	29 10 2008	HALL Marion Vita	20 03 2008
GARNER Annette A.	30 03 2008	HOWE Leone B.	22 10 2008
KHAN Safrazuddin	28 05 2008	HUSSON Bernard	26 06 2008
KHAN B. Mohammad	02 04 2008	IBACH Rolf	08 09 2008
KING Kenneth	30 07 2008	JASSON M.M.	29 09 2008
LADJNEF D.	02 06 2008	KAVADIAS G.	24 06 2008
LEMPHERS Trevor Rlmo	22 06 2008	KHAN Ansar Ali	27 08 2008
MULUNGO Lucia Mabote	24 06 2008	MIKHAILOV O.	12 08 2008
MUSTAFA Mohamed Ahmed	11 01 2008	NAESSELUND Ingrid	20 08 2008
MYINI San	23 10 2008	NARKBUNGKERD Lamoon K.	22 07 2008
NDUNGU John	06 09 2008	OGUSE Louise J.P.	10 08 2008
NYAKU Pius Davies	12 05 2008	OLIVIER Santiago	01 07 2008
ROMERO Gonzalo	30 07 2008	ORVILLE Leo	10 06 2008
SCORDIALOS Anthony John	22 07 2008	PENNA Rita Maria	12 10 2008
SIBAZURI Machozi	25 01 2008	PIERCE Benjamin	26 06 2008
TAGUABA Lugo Bernard	14 05 2008	POSTER Charles	09 10 2008
TEMPLE-SEMINARIO Winston	24 06 2008	RINGHEM O.	10 07 2008
TORO Gustavo	26 07 2008	RODRIGUEZ Pena	25 05 2008
U Tun Pe	28 09 2008	ROKICKA Wanda	12 07 2008
WALEH Abdul Haq	11 05 2008	SCHIRO Anaya	10 20 2008
WIBMER Edison N.	19 10 2008	TAHER Mohammed	08 10 2008
		TAKEI Shikon	25 07 2008
		VAGNET Denise	20 07 2008

VASARHELYI Pal	16 09 2008	KROIS Helga	24 06 2008
WALLER Agnes	14 07 2008	KWASHIE Komlan R.	16 05 2008
WON C.	22 08 2008	McDONALD Robert M.	23 06 2008
YOUNG George James	15 09 2008	NITSCH-GAISER Gertraud	16 10 2008
		OWEISS El Sayed	20 09 2008
UNIC –		PACCARD G.A.	26 06 2009
AGBODO Hobli V.	10 05 2008	POOS Laszlo E.	30 10 2008
CRISTELLI Simone	21 09 2008	SEBHAT Hable Selassie	21 07 2008
		VERGHESE Achama	28 09 2008
UNICEF		VIANNEY John Joseph	13 09 2008
BAKSHI Jagdish	12 05 2008	WACLAVIK Erika	10 10 2008
BARTRUP Keith Alfred	08 08 2008		
BEROUTI Margaret	29 08 2008	UNMOGIP	
BULEMVO Ndebi	20 02 2008	ALLIEM Abdul	16 09 2008
DANOIS-MARICQ Jacques	20 09 2008		
FERREIRA Romero	06 05 2008	UNON	
ILERCIL Burhan	02 08 2008	CALCAGNO Alberto T.	28 06 2008
KANE Maureen	17 08 2008	MARTINEZ PARKER Lilia	17 05 2008
KWAN-MAUNG Se-Mai	28 06 2008		
LIMBOUE Marie	07 06 2008	UNOV	
McBAIN Maureen	01 11 2008	BANAYOUTI Ruth	15 11 2008
MOUSTAFA.S.M.	29 08 2008		
NAYAK S.H.	06 09 2008	UNRWA	
SHOMARI Saidi	11 11 2008	GARRETT Charles Eugene	28 06 2008
THALMANN Adolphe Robert	12 11 2008	VIDENOV Todor L.	20 08 2008
TRAORE BOLY Kadjatou	01 04 2008		
		UNTSO	
UNIDO – ONUDI		KHALIFA Naimra	28 01 2008
AYELE Damtew	16 07 2008	MUBAREK Abdel Majid	29 09 2008
BEIRNE Patrick	25 09 2008	QASSEM Fatmi	16 09 2008
CHIANG Chun Shih	05 07 2008		
EL-MOHANDES A.	28 05 2008		
HANES Ruthanne	11 11 2008		